



République du Sénégal
Région de Saint-Louis
Département de Podor
ARRONDISSEMENT DE CAS-CAS
COMMUNE DE MADINA NDIATHBE

Janvier 2020

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

2020 - 2024

VERSION DEFINITIVE

Madina Ndiathbé
Pôle économique de référence
pour l'émergence du département de Podor

Élaboré par : le comité technique régional de planification de Saint-Louis
Financement : CLM /FONDS FUDICIAIRES /AECID/YELLITAARE



Table des matières

MOT DU MAIRE

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

- I. CONTEXTE
- II. OBJECTIFS
- III. DEMARCHE METHODOLOGIE
- IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE
 - 1. **Organisation administrative**
 - 2. **Situation géographique**
 - 3. **Organisation spatiale**
 - 4. **Milieu physique**
 - 5. **La végétation et la faune**
 - 6. **Les sols**
 - 7. **Les ressources en eau**
 - 8. **Caractéristiques démographiques**

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

- I. PROFIL SOCIAL
 - 1. **Education formelle**
 - 1.1. Accès
 - 1.2. Qualité
 - 1.3. Gestion
 - 2. **Education non formelle : Les Daaras**
 - 2.1. Accès aux commodités
 - 3. **Santé**
 - 3.1. Les infrastructures sanitaires
 - 3.2. Couverture Sanitaire
 - 3.3. Offre de service
 - 3.4. Le bilan épidémiologique
 - 4. **Hydraulique et Assainissement**
 - 4.1. Hydraulique
 - 5. **Assainissement**
 - 6. **Urbanisme, habitat et cadre de vie**
 - 7. **Jeunesse, sports, culture et loisirs**
 - 7.1. Jeunesse
 - 7.2. Sport
 - 7.3. Culture et loisirs
- II. PROFIL ECONOMIQUE
 - **SECTEURS PRODUCTIFS**
 - 2. **Agriculture**
 - 2.1. Culture irriguée
 - 2.2. Culture sous pluie et Culture de décrue

- 3. Elevage.....
 - 3.1. Infrastructures de l'élevage.....
 - 3.2. Bétail.....
 - 3.3. Aviculture.....
- 4. Pêche.....
- 5. Commerce.....
- 6. Artisanat.....
- 7. Exploitation forestiere.....
- **SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION**.....
- 7. Transport et désenclavement.....
- 9. Postes et telecommunication.....
- 10. ENERGIE.....
 - 10.1. Éclairage public.....
 - 10.2. Energies utilisées dans la production économique et sociale.....
- 11. Environnement et gestion des ressources naturelles.....

III. GOUVERNANCE ET PARTENARIAT.....

- 3. Conseil municipal.....
 - 3.1. Composition et structuration.....
 - 3.2. Les services municipaux.....
 - 3.3. Dynamique organisationnelle.....
 - 3.4. Dynamique partenariale.....
 - 3.5. Finances locales.....
 - 3.6. Performances de la commune.....

IV. PERSPECTIVES.....

- 4. Projections schematiques du plan de developpement.....
- 5. Les programmes de developpement de la commune.....

SCHEMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2029.....

V. CADRE LOGIQUE.....

- 5. AXE 1 : Accroissement de la productivite agricole.....
- 6. AXE 2 : Developpement humain et cadre de vie.....
- 7. AXE 3 : Gouvernance locale et partenariat (GLP).....
- 8. Operationnalisation du plan et mecanisme de suivi-evaluation.....

DANS CETTE QUATRIEME PARTIE, IL S'AGIRA D'ANALYSER LE PIL, DE POSER LES JALONS POUR ALLER VERS LE FORUM DES PARTENAIRES, LA MISE EN ŒUVRE DU PIL ET DU MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.....

8. 1. ANALYSE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL).....

- ✓ Répartition du PIL par axes stratégiques.....
- 8.2. Source de financement**.....
- 8.3. La mise en œuvre du pil**.....
 - ✓ Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA).....
 - ✓ La mise en œuvre du programme annuel d'investissement.....
- 8.4. Le mecanisme de suivi evaluation**.....
 - ✓ Le suivi évaluation de la mise en œuvre.....
 - ✓ L'évaluation du PDC.....

PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL.....

SIGLE ET ABREVIATION

AEP	Adduction d'Eau Potable
ARD	Agence Régional de Développement
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Agent de Santé Communautaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers de Forage
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CGE	Comité de Gestion de l'Ecole
CGS	Comité de Gestion de Santé
CIVD	Comité Inter Villageois de Développement
CL	Collectivité Locale
CS	Comité de Santé
CTR	Comité Technique Restreint
CVD	Comité Villageois de Développement
DEL	Développement Economique Local
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
IA	Inspection d'Académie
IEF	Inspection d'Enseignement et de Formation
MAG	Mal nutrition Aigue Global
MAM	Mal nutrition Aigu Modéré
MAS	Mal nutrition Aigue Sévère
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectif de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de Santé
PDC	Plan de Développement Communale
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PLD	Plan Local de Développement
PIL	Plan d'Investissement Local
PNDL	Programme National de Développement Local
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PSE	Plan Sénégal Emergent
RGPHAE	Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SAED	Société d'Aménagement des Eaux du Delta
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation





MOT DU MAIRE

Ce document stratégique est le fruit d'une collaboration avec le Programme National de Développement Local (PNDL), le Comité Technique Régional (CTR) de planification coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) et la collectivité territoriale de Madina Ndiathbé.

Le Plan de Développement Communal (PDC), à la différence des approches classiques, est élaboré dans une nouvelle démarche qui a nécessité l'utilisation d'outils modernes de collecte et d'exploitation de données de terrain que sont l'IR2P, la grille de performance et l'intégration des dimensions transversales (Nutrition, genre, migration et Changements climatiques).

Dans une dynamique de cohérence avec les politiques nationales et internationales de développement, Il est articulé aux axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Aussi, le PDC est le résultat d'un travail itératif, participatif et inclusif de tous les acteurs de développement, notamment les différentes composantes de la population de la Commune, les partenaires et services techniques.

Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Ainsi, la commune de Madina Ndiathbé dispose d'un outil de planification et de programmation de ses activités pour la période 2020-2024, évitant un pilotage à vue et permettra une meilleure cohérence des interventions des différents partenaires sur son territoire.

Outil de monitoring, le PDC permettra également à la commune de mesurer, dans cet horizon temporel, ses performances et contre-performances, afin de prendre à temps les dispositions correctives, avec une vision qui fera de Madina Ndiathbé, à l'horizon 2024 :

« Un pôle économique de référence pour l'émergence du Département de Podor »

J'appelle à la participation de tous les acteurs de la vie socio-économique pour réussir le pari de l'émergence, car notre développement viendra de nous-mêmes. Chacun de nous doit prendre conscience des défis qui nous interpellent quotidiennement pour parvenir dans un mouvement d'ensemble à améliorer les conditions de vie de nos administrés.

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

I. CONTEXTE

- ➔ Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale
- ➔ Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a pour compétence l'élaboration et l'exécution du PDC pour promouvoir son développement économique, social, culturel et scientifique.
- ➔ Généralisation d'une approche innovante d'élaboration de Plans de Développement dans toutes les collectivités territoriales du Sénégal sous l'égide du PNDL.
- ➔ Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution à la vision politique du Sénégal à l'horizon 2035.

II. OBJECTIFS

Objectif général :

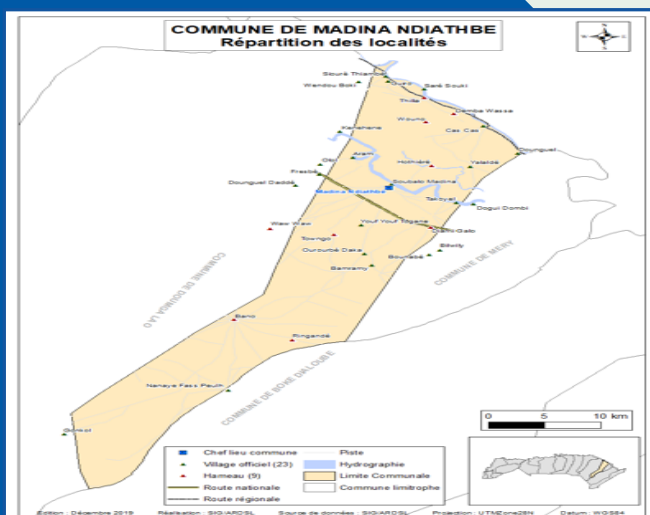
Doter la commune d'un document stratégique et opérationnel lui permettant de promouvoir le développement de son territoire.

III. DEMARCHE METHODOLOGIE

Dans une approche participative, le processus est piloté par un comité technique régional cordonné par l'Agence régionale de Développement (ARD). Il est composé des services techniques régionaux de la Planification, de la Statistique et de la Démographie, de l'Aménagement du Territoire et de la Promotion du Développement territorial. C'est une démarche innovante qui renforce les niveaux de participation des populations et d'appropriation des outils. Aussi, le processus de planification au niveau communal, tout en prenant en charge les ambitions réalistes de la collectivité, est-il conçu de manière à promouvoir le principe de subsidiarité par l'opérationnalisation des orientations nationales déclinées dans le PSE.

IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Graphique 1 : carte de la commune



1. Organisation administrative

Ancienne communauté rurale créée en 1980, Madina Ndiathbé est devenue commune en 2013 avec la réforme sur la politique de décentralisation (acte 3 de la décentralisation) qui a institué la communalisation intégrale. Elle couvre une superficie de 819 km² et compte 21 villages officiels et environ 50 hameaux.

Le siège de la commune se trouve à Madina Ndiathbé qui se situe à 2.5 km de la route nationale 2. La liaison entre le siège et beaucoup d'autres villages de la commune reste difficile même en saison sèche du fait que 10 villages sur 21 lui sont distants de 10 à 30 km.

2. Situation géographique

La commune de Madina Ndiathbé est située dans l'ouest du continent africain, au Sénégal, dans la région de Saint-Louis, département de Podor. Elle est limitée :

- ✓ au Nord par le fleuve Sénégal et la Mauritanie ;
- ✓ au Sud par la commune de Louguéré Thiolli (région de Louga) ;
- ✓ à l'Ouest par la commune de Doumga Lao ;
- ✓ à l'Est par les communes de Méri et Golléré.

3. Organisation spatiale

La commune de Madina Ndiathbé présente trois (3) zones naturelles :

- ✓ la zone du Walo située dans la partie inondable. Elle regroupe les villages situés dans l'île à Morphil.
- ✓ la zone du Diéri située dans la partie non inondable. Elle regroupe les villages situés au Sud de la route nationale n°2 ;
- ✓ la zone tampon ou centre située entre les deux ; c'est la zone du Jeejengol. Elle regroupe les villages installés entre le défluent Doué et la Route Nationale n°2.

4. Milieu physique

Le milieu physique de la commune est marqué par un relief relativement plat avec des sols variés, une végétation d'épineux, un climat de type sahélien caractérisé par :

- ✓ une longue saison sèche qui dure presque 9 à 10 mois pendant laquelle la moyenne de température se situe entre 35 et 40° ;
- ✓ une saison de pluies courte avec des précipitations faibles.

5. La végétation et la faune

La couverture végétale a souffert de la baisse de la pluviométrie. Le type de végétation varie selon les saisons et les types de sols.

Deux (2) types de végétation sont identifiables dans la commune de Madina :

1. Une végétation de type Walo caractérisée par la faible présence d'arbres épars parsemés d'arbustes et de quelques petites forêts. Les espèces recensées sont :

- ✓ Acacia Nilotica (gawdi Walo)
- ✓ Acacia Albida (caski)
- ✓ Acacia Raddiana (ciluki)
- ✓ Balanites - égyptiaca (murtoode)
- ✓ Acacia Adansonia (gawdi)
- ✓ Acacia Tomentosa (gonaki)

2. Une végétation de type Diéri caractérisée par une savane arbustive et quelques arbres ; les espèces qu'on y trouve le plus souvent sont :

- ✓ Acacia Sénégal (patude)
- ✓ Kalotropis Procera (bamwami)
- ✓ Sclerocarya- Birrea (eeri)
- ✓ Capparis- Decidua (guumi)
- ✓ Commiphéra Africana (badde)
- ✓ Boscia Sénégalensis (guijile).

Il y a une seule forêt classée dans la commune. C'est celle de Loboudou Saga située dans la zone du Walo. Néanmoins, l'existence de cette végétation et de cette forêt favorise la disponibilité en pâturages et en fourrage aérien notamment.

Sur le territoire communal, on trouve une faune composée de petits animaux : Gazelles ;

Outardes, Francolins, Pintades, Singes, Chacals et Lapins. La dégradation de la nature a beaucoup contribué à la disparition de certaines espèces animales sauvages.

6. Les sols

On distingue trois (3) types de sols dans le territoire de la commune :

- ✓ Les sols argileux ou Holaldé : on les trouve dans les zones Walo et Jeejengol. Ce sont les sols des cuvettes qui sont plus ou moins régulièrement inondées. Ces sols se prêtent à la riziculture mais également aux cultures de diversification comme le sorgho, le maïs et l'horticulture.
- ✓ Les sols sablo- argileux ou foondée : on les trouve

également dans les zones Walo et Jeejengol. Ce sont les bourrelets de berges rarement inondés. Ce type de sol n'est pas adapté à la riziculture, mais il reste propice aux cultures de diversification.

- ✓ Les sols sablonneux ou Diéri : on les trouve en zones Diéri et Jeejengol ; ce sont des sols très perméables et favorables aux cultures pluviales et au développement des pâturages. Ce sont des sols pauvres en matières organiques et en humus.

7. Les ressources en eau

Elles sont importantes et les nappes sont présentes sur l'ensemble de la commune et sont adaptées à différents usages : eau potable ; maraîchage ; abreuvement du bétail.

Les eaux de surface sont de quatre (4) types dans la commune :

- ✓ le fleuve Sénégal ;
- ✓ le bras de fleuve Doué ;
- ✓ les points d'eau (caali), 06 au total existent dans les zones Walo et Jeejengol ;
- ✓ les mares d'hivernage au nombre de 29, présentes dans le Diéri.

Les eaux souterraines sont également disponibles. La nappe phréatique atteint des profondeurs de 10 à 25 m dans les zones Waalo et Jeejengol. Elle peut descendre en dessous des 40 m en zone Diéri. Les nappes profondes (Maestrichtien) sont accessibles, grâce à la réalisation de forages. Cette disponibilité en eau constitue un atout précieux dans l'optique de l'amélioration des conditions de vie de la population.

8. Caractéristiques démographiques

La commune est peuplée de trois principales ethnies : les Haalpulaar (Peuls et Toucouleurs), les Soninkés et les Maures. Elles sont implantées inégalement dans l'espace des trois zones traditionnelles de la commune (Walo, Jeejengol et Diéri). Les ethnies dominantes sont : Pulaar (96%), Soninké (3%), autres (1%). Les langues parlées sont : Pulaar, Soninké, le Maure et le Wolof. (Source PLD_ Madina Ndiathbé, mars 2010)

La population de la commune s'élève à 38 897 habitants, en 2013. Les femmes sont un peu plus nombreuses ; elles représentent 50,6% soit un nombre de 19706 hbts. La population en âge d'activité (20 et 59 ans) semble très importante ; elle est estimée à 16 690 hbts, soit 42,9%.

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

1. Education formelle

1.1. Accès

Petite enfance	
Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	02
Pop. prescolarisable	6862
Pop. préscolarisée	171
	68 G 103 F
TBPS	2,49 %

- ✓ Seuls les villages de Cas-cas et Madina disposent de cases des tout-petits ;
- ✓ Un TBPS très faible dû à un déficit crucial d'infrastructure et l'ouverture d'une école franco-arabe dans le village de Madina qui a absorbé une partie du gap.

Elémentaire	
Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	26
Pop. scolarisable	5161
Pop. scolarisée	4117
	1677 G 2440 F
TBS	79,77 %

- ✓ Un TBS peu satisfaisant si l'on considère l'objectif national tendant à la scolarisation universelle.
- ✓ Beaucoup d'écoles dans le Diéri ne sont pas fonctionnelles

Moyen	
Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	03
Pop. scolarisable	5161
Pop. scolarisée	722
	321 G 401 F
TBS	15,35%

- ✓ Un TBS très faible et inférieur à celui de l'élémentaire. Ce qui montre que la transition entre le moyen et l'élémentaire n'est pas bien assurée. Cette situation peut s'expliquer par un taux d'abandon élevé causé par les mariages et grossesses précoces et les activités de garde troupeaux pratiqués par les garçons

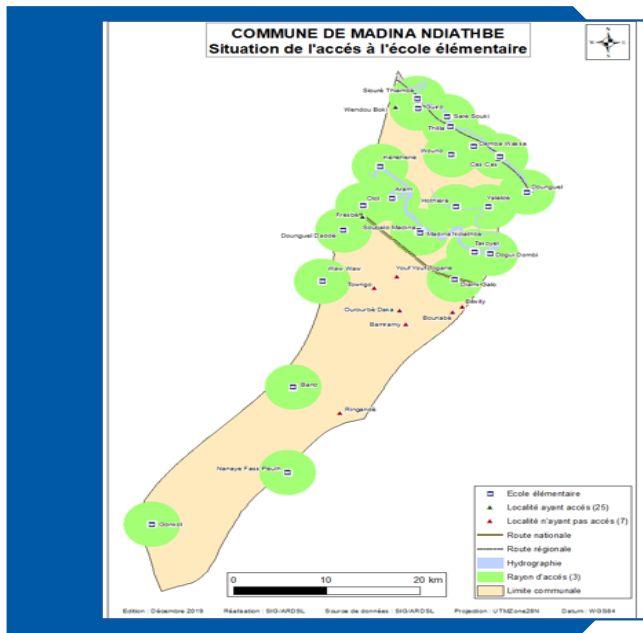
Secondaire	
Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	03
Pop. scolarisable	5161
Pop. scolarisée	1167
	485 G 682 F
TBS	45,36%

- ✓ Un TBS faible par rapport à l'objectif de scolarisation universel.
- ✓ Ce TBS est supérieur à celui du moyen ; ce qui montre une bonne transition entre ces deux ordres d'enseignement ; aussi ces écoles reçoivent des élève venus d'autres communes.

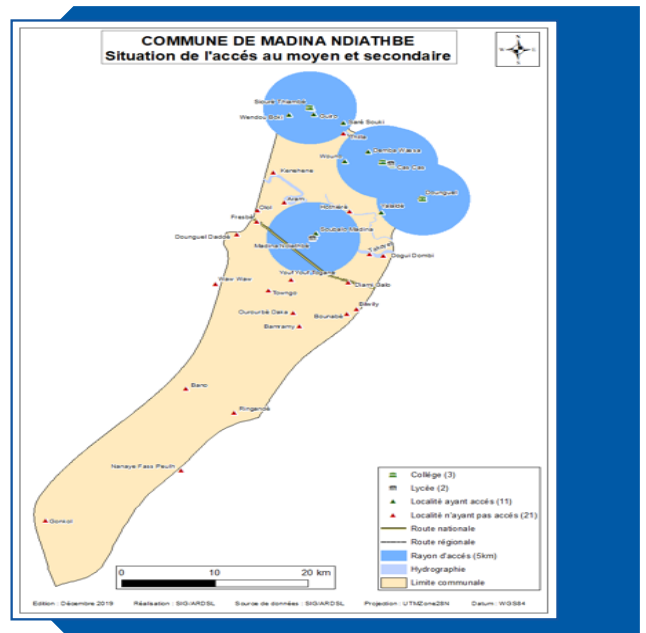
Source : IA Saint-Louis

CARTE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Graphique 2 : carte des écoles élémentaires



Graphique 3 : cartes des établissements moyens et secondaires



1.2. Qualité

1.2.1. Caractéristiques des indicateurs par ordre d'enseignement

Indicateurs	Taux de réussite	Taux d'abandon	Abris provisoires	Classes multigrades	Classes double flux
Cycles					
Elémentaire	58,99%		06	29	03
Moyen					
Secondaire					

Source : IR2P_ 2019

- ✓ Au niveau élémentaire, six salles de classes sont en abris provisoire. Un besoin de remplacement moins nombreux que dans certaines communes du département ;
- ✓ La présence des classes multigrades montre un déficit d'enseignants dans l'élémentaire
- ✓ Les classes double flux témoignent des effectifs pléthoriques dans ces classes ;
- ✓ 1 189 tables bancs à réparer : 955 dans l'élémentaire, 105 dans le moyen et 127 dans le secondaire.

1.2.2. Déficiences des commodités par ordre d'enseignement

Commodités	Eau potable	Electricité	Internet	Toilette	Cantine scolaire	Biblio-thèque	Mur de clôture
Cycles							
DIPE			01				
Elémentaire	09	17	21	01	14	22	14
Moyen		01	03	02	03	03	
Secondaire			03		02	01	01

Source : IR2P_ 2019

Au-delà des déficiences de commodités enregistrés dans ces différents établissements scolaires, il est noté que :

- ✓ Les villages de Wendou boki, Bounabé et Youf-Youf ne disposent pas d'école élémentaire ;
- ✓ 08 écoles élémentaires (à Madina, Dounguel, Gonkol et Nanaye Peulh) n'ont pas de latrines à fosse ventilée (VIP) ;
- ✓ 10 toilettes sont partagées entre les filles et les garçons : 07 dans l'élémentaire, 01 dans le moyen, 01 dans le secondaire et dans le préscolaire.

Le partage des toilettes constitue un frein à l'apprentissage des filles qui, pour la plupart, cessent d'aller à l'école au moment de leurs périodes de menstruations.

- ✓ 14 écoles élémentaires ne disposent pas de cantines scolaires. Or, les cantines scolaires jouent un rôle considérable dans la lutte contre la malnutrition enregistrée dans la commune.

Toutefois, les 02 cases des tout-petits qui sont dans la commune disposent des cantines scolaires. Leurs présences contribuent considérablement au renforcement nutritionnel chez les enfants de 3 à 5 ans.

Hors mis un personnel qualifié, les commodités sont des intrants ou inputs qui contribuent considérablement à améliorer la qualité des enseignements apprentissages. A cet effet, la commune doit faire des efforts supplémentaires pour résorber les déficiences de commodités relevés dans les établissements afin d'atteindre l'ODD 4, une éducation de qualité pour tous.

1.3. Gestion

Le cadre de gestion des établissements scolaires sont les comités de gestion de l'école, communément appelés CGE. Dans la commune, il existe des CGE dans toutes les écoles. On note l'implication des hommes et des femmes dans ces instances mais, ces dernières ne participent que très rarement aux prises de décision. Mais dans le Diéri, il est noté l'absence de participation des femmes dans les comités de gestion qui ne sont constitués que d'hommes.

Selon l'Inspection d'Académie, les CGE des écoles de l'élémentaire et du préscolaire sont fonctionnels. Ceux du moyen et du secondaire ne sont pas fonctionnels.

2. Education non formelle : Les Daaras

Il existe, selon le dernier recensement du secrétariat de la commune, 33 daaras dans le territoire communal. L'effectif total s'élève à 2276 talibés. Les daaras les plus grands se trouvent dans le village de Madina Ndiathbé avec des effectifs de plus de 100 talibés. Aussi, note-t-on :

72 % des talibés viennent de l'extérieur ;

- 85 % des talibés vivent dans le Daara ;
- L'âge des talibés est compris entre 04 et 30 ans ;
- 28 talibés ont un âge compris entre 0 et 6ans ;
- 80 talibés ont un âge compris entre 6 et 12 ans ;
- 374 talibés ont un âge compris entre 12 et 30 ans.
- 03 talibés dans le daara de Dounguel Dadda fréquentent un établissement conventionnel

2.1. Accès aux commodités

- ✓ Le daara Thierno Younouss BA, dans le village de Yalalda (Barangol) ne dispose pas de point d'eau ;
- ✓ Le daara Thierno Baba Ndiath, dans le village de Dounguel Dadda ne dispose d'aucun réseau électrique. Toutefois, il bénéficie de l'appui de la commune ;
- ✓ Dans tous les daaras, il n'existe pas de salles de classe. Les apprentissages se font dans les cours des maisons. Il n'existe pas de programme curriculaire ; la seule méthode d'apprentissage est la mémorisation du coran et le temps moyen des apprentissages est de 45 heures par semaine.

Tableau 1 : situation du secteur de l'éducation

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bon maillage des infrastructures scolaires (33 écoles pour 21 villages) ✓ La présence de maître coranique et de talibés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déficit d'infrastructure préscolaire ; ✓ Faiblesse des TBS ✓ Déficit de commodités ✓ Absence de daara moderne ✓ Absence d'alphabétisation ; ✓ Présence d'abris provisoires et de classes multigrades 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relever les TBS ; ✓ Relever la qualité des enseignements apprentissages ; ✓ Moderniser les Daaras : ✓ Mettre en place l'alphabétisation

3. Santé

3.1. Les infrastructures sanitaires

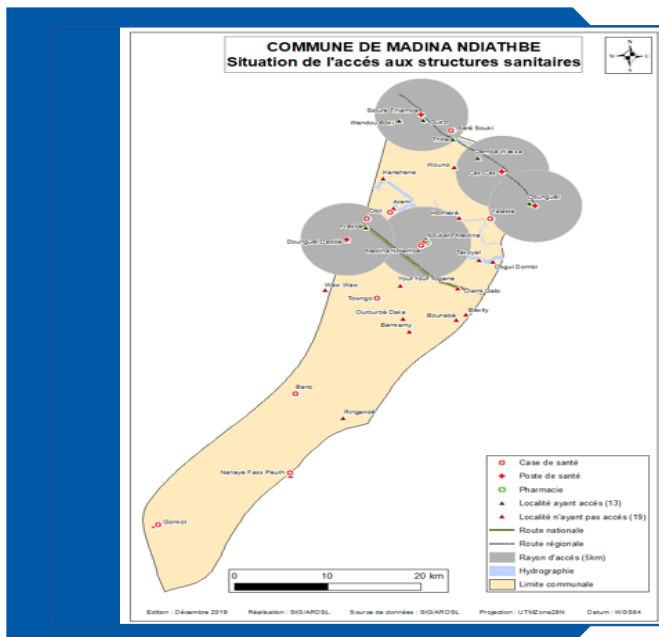
La Commune compte 04 postes de santé (à Cas-cas, Madina, Dounguel et Siwré Thiambé), 15 cases de santé, 01 centre de santé en construction à Cas-cas et 02 mutuelles de santé. Ces infrastructures sanitaires sont réparties spatialement ainsi qu'il suit.

Tableau 2 : Situation des infrastructures sanitaires

Zones / villages	Structures	Fonctionnalité	Personnel
WALO			
Cas – Cas	Poste de sante	Fonctionnelle	Infirmier d'Etat_ Matrone _ Sage-femme d'Etat_
	Centre de sante	En construction	
Dounguel	Poste de sante	Fonctionnelle	Infirmier d'Etat _ Matrone _ Assistant social _ Assistant infirmier _ Agent de santé communautaire
Siwré Thiambe	Poste de sante		Médecin _Assistant-infirmier _ infirmier_ Assistant social
Yalalda (Barangol)	Case de santé		Matrone _
Sara Souki	Case de sante		Agent de santé communautaire
JEEJENGOL			
Madina Ndiathbe	Poste de sante	Fonctionnelle	Assistant infirmier_ Matrone _ Préparateur en pharmacie_ Sage-femme_ Technicien d'assainissement
Aram	Poste de sante		Sage-femme

Dogui Dombi	Case de sante		
Soubalo Madina			
Tackoyel			
Kenene	Case de sante		
Olol	Case de sante	Fonctionnelle	Assistant social
DIERI 1			
Bilwily	Absence		
Bounabe	Absence		
Wendou Boki (Towngo)	Case de sante	Non fonctionnelle	
houdiabé (Dounguel Dadde)	Case de sante	Non fonctionnelle	
Fresbé			
Youf Youf			
DIERI 2			
Ourourbé Daka (Bano)	Case de santé	Non fonctionnelle	
Nanay Peulh (Aérédji)	Case de santé	Non fonctionnelle	
Bawami	Absence		

Graphique 4 : carte des infrastructures sanitaires



3.2. Couverture Sanitaire

Si l'on se réfère aux normes établies (un Poste de Santé pour 5000 à 7500 hbts), la Commune réalise une bonne couverture en infrastructures sanitaires. Mais, cette couverture cache des disparités car, des villages officiels de la zone Diéri ne disposent pas d'infrastructures sanitaires. Et, les cases de santé qui sont implantés dans certains villages ne sont pas fonctionnelles.

3.3. Offre de service

Les services offerts dans les structures de santé sont la maternité, la médecine générale, les accouchements, les soins courants et le service social. Cependant, ces structures présentent des faiblesses qui ne contribuent pas à l'amélioration de la qualité des services offerts.

On note :

- L'absence d'équipements dans beaucoup de cases de santé ;
- Le déficit de véhicules en état de marche (ambulances ou similaire), réservés pour faire le voyage entre l'infrastructure sanitaire et l'hôpital le plus proche, à Ndioum, dans beaucoup de structures sanitaires. Seuls les postes de santé de Cas-Cas et Siwré en disposent ;
- L'indisponibilité d'un réseau électrique dans le poste de santé de Dounguel Dada et la case de santé de Wendou Boki ;
- L'inexistence de véhicule de transport et de route goudronnée ou latérite qui mènent vers les structures de santé ; ce qui ne facilite pas les évacuations. Les femmes en état de grossesse font recours aux charrettes pour se rendre dans les structures sanitaires ;
- L'inexistence de source d'eau dans l'enceinte ou aux environs de 100 mètres de ces infrastructures sanitaires : le poste de santé de Dounguel Dadda et les cases de santé d'Olol, Gonkol, Wendou Boki, Sara Souki, Yalalda (Barangol) et Nanaye Fass Peulh (Boulel)

- ➔ Des salles de consultation et de soins à réparer :
- ✓ 04 salles à réparer dans le poste de santé de Madina Ndiathbé ;
 - ✓ 02 salle à Aram ; 01 dans la case de santé et 01 autre dans le poste de santé ;
 - ✓ 03 dans le poste de santé de Dounguel ;
 - ✓ 02 dans la case de santé de Gonkol ;
 - ✓ 03 à Wendou Boki ;
 - ✓ 02 à Sara Souki ;
 - ✓ 02 à Yalalda (Barangol) ;
 - ✓ 06 dans le poste de santé de Cas-Cas ;
 - ✓ 02 à Sioura Thiamba ;
 - ✓ 01 à Ourouba Daka ;
 - ✓ 02 à Nanaye Fass Peulh

Cette situation montre que des efforts doivent être faits pour renforcer la qualité des services offerts afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations, conformément à l'ODD 3.

3.4. Le bilan épidémiologique

L'analyse de la situation épidémiologique de la commune révèle des dominantes pathologiques hydriques comme, les maladies diarrhéiques, le paludisme, le vomissement, la parasitose, les IRA, la bilharziose, la dermatose, la malnutrition, etc.

La présence de ces maladies serait liée, d'une part, à la proximité du bras de fleuve doué et, d'autre part, à la pollution de l'environnement immédiat (poussière, ordures ménagères, eaux usées, etc.), la stagnation des eaux de pluies, la sensibilité de la peau et la cherté de la prise en charge des pathologies.

Ces facteurs peuvent être, aussi, comptabilisés parmi les déterminants de la malnutrition enregistrés par la commune. A cela s'ajoute le défaut d'AME, le sevrage brutal et l'insalubrité de l'eau malgré les actions de sensibilisation mises en œuvre par les acteurs communautaires et les personnels de santé.

Toutefois, il est noté des avancées considérables dans la prise en charge de la malnutrition dans la commune. Le taux de malnutrition est, désormais de 1,9% pour les MAM, soit 92 enfants et de 0,1% pour les MAS, soit 6 enfants. Ces résultats positifs sont obtenus grâce aux interventions (sensibilisation, causeries, VAD, etc.) de la CLM et l'implication des Badianou Gokh et relais communautaires dans les activités de suivi nutritionnel intense, de prise en charge des enfants et de suivi des grossesses ; ainsi que les cantines scolaires implantées dans les établissements préscolaires.

Concernant la gestion des infrastructures sanitaires, il est noté une bonne implication des hommes et des femmes dans les comités de développement sanitaires, mais les femmes participent très rarement aux prises de décision.

Tableau 3 : situation du secteur de la santé

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès garanti (norme OMS) ; ✓ Existence de partenaires ; ✓ Existence de Badianou Gokh ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse du niveau du plateau technique ; ✓ Absence de moyen de transport pour l'évacuation des malades ; Manque de moyen des Badianou Gokh 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer le plateau technique ✓ renforcer le parc automobile ; ✓ Subvention communale pour les Badianou Gokh

4. Hydraulique et Assainissement

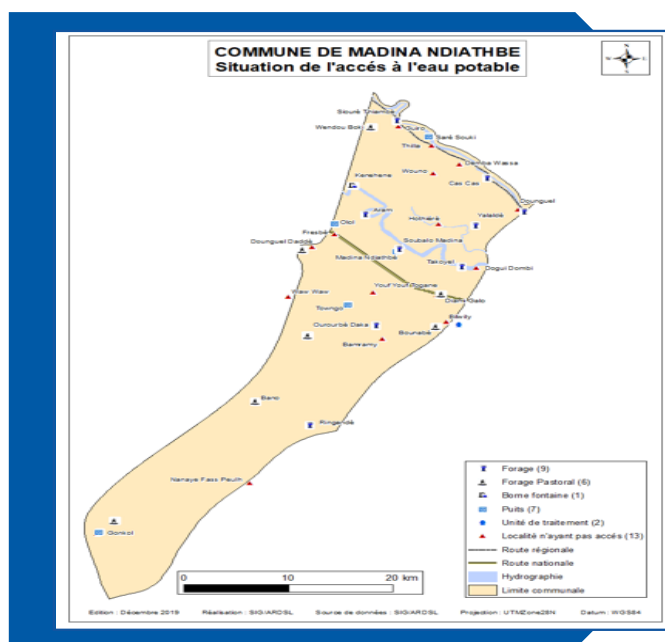
4.1. Hydraulique

4.1.1. Les infrastructures hydrauliques

L'approvisionnement en eau potable, dans la commune, est assuré par des forages, puits, bornes fontaines et unités de potabilisation. Le maillage de ces infrastructures hydrauliques par zones et par villages, est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : situation des infrastructures hydrauliques

Données Zones / Villages	Forages	Puits	Bornes fontaines	Unités de potabilisation	Mécanisme de pompage	Utilisation
WALO						
Cas- Cas	01				Pompe motorisée	Ménage
Dounguel	01				Pompe motorisée	Ménage
Siwre Thiambe	01				Pompe motorisée	Ménage
Yalalbe (Barangol)	Mini forage	02			Pompe motorisée	Ménage
Sare Souki		01			Motricité humaine	
JEEJENGOL						
Madina Ndiathbe	02				Pompe motorisée	Ménage
Aram	01				Motricité animale	Ménage
Soubalo Madina			01		Pompe motorisée	
Tackoyel	01		01		Pompe motorisée	
Dogui Dombi		01			Pompe motorisée	
Kenehene	01		01		Pompe motorisée	Ménage
Olol Diaobé		01			Pompe motorisée	Ménage
DIERI 1						
Bilwily				02	Pompe motorisée	
Bounabe (Wendou Sadio)	01				Pompe motorisée	Agriculture élevage (abreuvoir)
Wendou Boki (Towngo)		02			Pompe motorisée	Agriculture élevage (abreuvoir)
houdiabé (Dounguel Dadde)	01				Motricité humaine	Agriculture élevage (abreuvoir)
Fresbé			02		Pompe motorisée	
Youf Youf					Pompe motorisée	
DIERI 2						
Ourourbé Daka (Bano)	01				Pompe motorisée	Agriculture élevage (abreuvoir)
Nanay Peulh (Aérédji)	01	01			Pompe motorisée	Agriculture élevage (abreuvoir)
Bawami					Pompe motorisée	



Graphique 5 : carte des infrastructures hydrauliques

4.1.2. Situation de l'accès à l'eau potable

Le maillage des infrastructures d'accès à l'eau potable se présente comme suit :

- 19 forages dans la commune répartis ainsi : 10 dans le Walo ; 05 dans le Jeejengol et 4 dans le Diéri ;
- 06 puits répartis ainsi : 01 dans le Walo ; 02 dans le Jeejengol et 03 dans le Diéri ;
- 04 bornes fontaines : 02 situées dans le Jeejengol et 02 dans le Diéri ;
- 02 unités de potabilisation dans le Diéri à Bilwily

L'accès à l'eau potable, dans la commune, est assez satisfaisant avec un taux de couverture géographique de 79 % ; soit un taux d'accès de la population de 86 %.

Sauf le forage de Bilwily, toutes les infrastructures hydrauliques sont fonctionnelles. Elles disposent de mécanismes de pompage avec des sources d'énergie variées (réseau électrique, systèmes solaire et éolienne) et sont utilisées durant toute l'année.

Cependant, l'accès à l'eau potable est confronté à quelques difficultés :

- ✓ Les hameaux de Ringane Sirénabé, Wendou Bouki, Thiengologne et Lanarou n'ont pas d'accès à l'eau potable ;
- ✓ Certaines infrastructures ne disposent d'aucune source d'énergie (puits d'Olol, borne fontaine de Kenehene, forage de Bounabe, puits de Gonkol, puits de Wendou Boki, puits de Sara Souki, forage d'Aram). Leurs mécanismes de pompage fonctionnent avec une motricité animale ou humaine ;
- ✓ le tarissement de certains puits pendant la saison sèche. Cette difficulté est plus perceptible dans le Diéri avec l'impact des baisses de la pluviométrie ;
- ✓ la compétition dans le Diéri entre les hommes et les animaux quant à l'accès aux forages ;

Ces difficultés impactent négativement sur l'accès et la qualité du service. Elles entraînent, en plus, une détérioration de la qualité de vie des populations. Une eau mal propre est un vecteur de maladies, surtout la malnutrition chez les enfants suite à des diarrhées aiguës.

Face à cette situation, la commune doit redoubler les efforts pour tendre vers l'accès universel en eau potable, conformément à l'ODD 6, eau potable pour tous. Des efforts qui réduiraient les corvées d'eau pénibles assurées principalement par des femmes et des enfants sur de grandes distances.

Tableau 5 : situation du secteur de l'hydraulique

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'infrastructures hydrauliques fonctionnelles ; ✓ Couverture en eau potable assez satisfaisant ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseau d'eau en mauvais état ; ✓ Faiblesse des débits horaires de pompage ; ✓ Défectuosité et salinité des puits dans le Diéri ; ✓ Vols de panneaux solaires ; ✓ Défaillance du système d'entretien ; ✓ Absence ou mauvaise gestion des comités de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration du taux de couverture en eau potable ✓ Amélioration de la qualité du service ; ✓ Amélioration de la gestion des infrastructures

5. Assainissement

5.1.1. Gestion des ordures ménagères

Il n'existe pas un système de gestion des ordures ménagères. Néanmoins, la commune compte 06 décharges d'ordures situées dans les villages Saré Souki, Aram, Yalaldé (Barangol).

- ✓ 03 décharges contrôlées : 02 à Saré Souki et 01 à Yalaldé (Barangol) ;
- ✓ 03 décharges sauvages à Aram, Siouré Thiambé et Guiro.

Ces décharges sont gérées de façon informelle par les populations. Toutefois, des jalons salutaires sont posés par le Conseil départemental qui, avec l'appui du Conseil général des Yvelines, conduit un programme ayant pour objet la création de services de collecte et de traitement des ordures ménagères dans les communes.

5.1.2. Gestion des déchets biomédicaux

Il n'existe pas encore de système de gestion des déchets biomédicaux conforme à la réglementation. Les structures sanitaires de la commune appliquent l'incinération et l'enfouissement comme mode de gestion des déchets biomédicaux.

5.1.3. Assainissement collectif

La commune ne dispose pas encore de systèmes d'assainissement collectif autonome et adapté.

Du fait de la nature du sol argileux, la plupart des établissements humains situés dans le Walo sont confrontés à la stagnation des eaux, aux inondations après les pluies et les débordements du fleuve et de ses affluents. Ainsi, certaines localités de la commune deviennent inaccessibles, pendant la saison des pluies. Cette situation entraîne des difficultés pour la circulation des personnes et des biens et un ralentissement des activités socio-économiques.

5.1.4. Assainissement individuel

Le taux d'accès aux latrines est de 53 %. Elle est relativement satisfaisant comparé à la moyenne nationale (36,7%). Mais, elle reste très loin de l'accès universel fixé par l'Etat dans le cadre des Objectifs de Développement Durable, plus spécifiquement à l'ODD 6.

- ✓ 13 % des ménages disposent de latrines traditionnelles, soit 614 ménages ;
- ✓ 40 % des ménages disposent de latrines adéquates, soit un nombre de 1838 ménages.

Au regard de ces données, 47 % des populations ne disposant pas de système d'assainissement, pratiquent la défécation à l'air libre ; ce qui pourrait négativement impacter sur leur santé et leur sécurité, surtout dans le Diéri où les femmes subissent les attaques des chiens et des serpents.

Tableau 6 : situation du secteur de l'assainissement

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de latrines moderne ; ✓ Présence de décharges contrôlées ; ✓ Couverture en latrines relativement satisfaisante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de système de gestion des eaux usées ; ✓ Existence de dépotoir sauvage ; ✓ Forte présence de latrines traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir des systèmes adaptés de gestion des eaux usées et pluviales ; ✓ Résorber le gap en latrines modernes ;

6. Urbanisme, habitat et cadre de vie

Les établissements humains se rapprochant, le plus, des critères d'urbanisation d'une ville dans la commune sont situés dans la zone centre (Jeejengol) et le Walo.

Ces deux zones sont caractérisées par l'importance de la population (plus de 20 000 habitants) avec un taux de croissance plus élevé dans la zone centre. Elles possèdent un type d'habitat assez moderne et un réseau d'infrastructures publiques faiblement dense. Elles concentrent les administrations publiques et les habitants dans une petite proportion, travaillent dans des secteurs non agricoles.

Les villages, généralement établis dans ces zones abritent des populations sédentaires et des infrastructures socio-économiques moyennement satisfaisantes. Ils sont désenclavés et disposent de quatre (04) marchés hebdomadaires et permanents qui entretiennent l'animation et le développement.

Les petits villages et hameaux éparpillés dans le Diéri en particulier, stagnent au plan démographique à cause de la transhumance, de l'exode rural et sont en manque d'infrastructures et de services sociaux de base.

L'habitat est en dur ou en argile au niveau des établissements humains situés dans le Walo et le Jeejengol, tandis que dans le Diéri, il est sommaire en paille à cause de la transhumance.

Par ailleurs, à cause de la mauvaise qualité des constructions, les habitations, dans cette zone, sont à la merci des vents violents constatés ces dernières années : des habitations et des latrines sont détruites, des arbres déracinés et des toitures emportées pendant ces durs moments.

Aussi, le cadre de vie est détruit par les sociétés qui construisent la route nationale (RN2) et la route de désenclavement de l'île à Morphil.

Tableau 7 : situation du secteur de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des habitats en dur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des habitats en banco ✓ L'inexistence d'un outil de planification urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Doter la commune d'un plan directeur d'urbanisme

7. Jeunesse, sports, culture et loisirs

7.1. Jeunesse

Les jeunes sont généralement organisés sous des formes diverses : groupes de classes d'âge, GIE et dans certains gros villages, on trouve des Associations sportives et culturelles avec des activités de vacances, des investissements humains et des participations à la production agricole... Aussi, existe-t-il une commission jeunesse, présidé par un jeune, au niveau du conseil municipal.

Dans la commune, il existe une seule infrastructure de jeunesse, le foyer des jeunes situé dans le village de Cas-cas. Son entretien fait appel à des éléments à réparer tels que la porte, la peinture, le mur de clôture et quelques fissures.

❖ Contraintes de la jeunesse

Les difficultés qui ont constitué un frein à l'épanouissement des jeunes sont nombreux et complexes, il s'agit entre autres de :

- ✓ Un manque de coordination entre les ASC villageoises et entre elles et les structures sportives départementales et régionales ;
- ✓ Un déficit d'informations sur les grands programmes nationaux de promotion des jeunes au niveau de l'ANPEJ ;
- ✓ Un manque de qualification professionnelle qui a entraîné un chômage galopant des jeunes ;
- ✓ L'absence d'implication des jeunes dans la conduite des projets de développement de la commune ;

7.2. Sport

Les sports pratiqués dans la commune sont le football, le basketball, le handball, la lutte et l'athlétisme. Le football est pratiqué en « navétanes » avec 26 Associations sportives et culturelles (ASC) dont 15 réparties en 02 zones affiliées à l'ODECAV.

Deux (02) terrains de sport clôturés, situés à Cas-cas et à Madina Ndiathbé, sont identifiés dans la commune. Les autres sports sont faiblement pratiqués dans la commune à cause d'une absence d'infrastructures adaptées.

Tableau 6 : situation du secteur de la jeunesse et du sport

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un nombre de jeunes assez important ; ✓ Des compétitions de football organisées de façon régulière ; ✓ Existence de Commission Jeunesse au niveau du conseil municipal 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déficit d'infrastructures sportives et de jeunesse réglementaires ✓ Manque d'encadrement des jeunes et dans la plupart des disciplines sportives ; ✓ Manque de formation des jeunes ✓ Insuffisance de l'appui financier ✓ Insuffisance de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction d'un stade municipal multifonctionnel ; ✓ Recherche de partenaires ; ✓ Promotion des autres disciplines.

7.3. Culture et loisirs

La commune dispose d'un patrimoine historique et culturel. Mais, ce potentiel culturel existant n'est pas valorisé. La commune est mal fournie en infrastructures dédiées à la promotion de la culture. On y trouve un seul foyer des jeunes dans le village de Cas-cas.

Pourtant, la culture est devenue, aujourd'hui, un enjeu de développement économique et social. C'est la raison pour laquelle, Il est vivement suggéré de conduire un inventaire exhaustif et documenté du riche patrimoine matériel et immatériel, débouchant sur un programme d'envergure pour la relance de la culture dans la commune.

II. PROFIL ECONOMIQUE

L'économie locale est tirée par le secteur primaire. La commune est une localité à vocation agropastorale. Deux grandes zones sont distinguées :

- Une zone agro-sylvo pastorale où l'agriculture est l'activité prioritaire. Elle couvre le Walo et le Jeejengol;
- Une zone agropastorale qui couvre le Diéri où l'élevage est l'activité prioritaire.

SECTEURS PRODUCTIFS

Les différents secteurs productifs dans la commune sont :

- ✓ Agriculture : 60 % de la population
- ✓ Elevage : 20 % de la population
- ✓ Commerce et services : 17 %
- ✓ Pêche : 2 %
- ✓ Artisanat : 1 %. (source : PLD Madina Ndiathbé, mars 2010)

2. Agriculture

L'agriculture est la principale activité des populations. Les hommes et les jeunes sont plus présents, dans le secteur, que les femmes. Trois types de culture sont pratiqués dans la commune : la culture sous pluie dans la zone Diéri, la culture de décrue sur le sol au bord du fleuve après le débordement de celui-ci et la culture irriguée dans les aménagements hydro agricoles publics et privés, réalisés grâce à l'appui de la SAED et des partenaires tels que le PRACAS, le PASAEL et AIDEP.

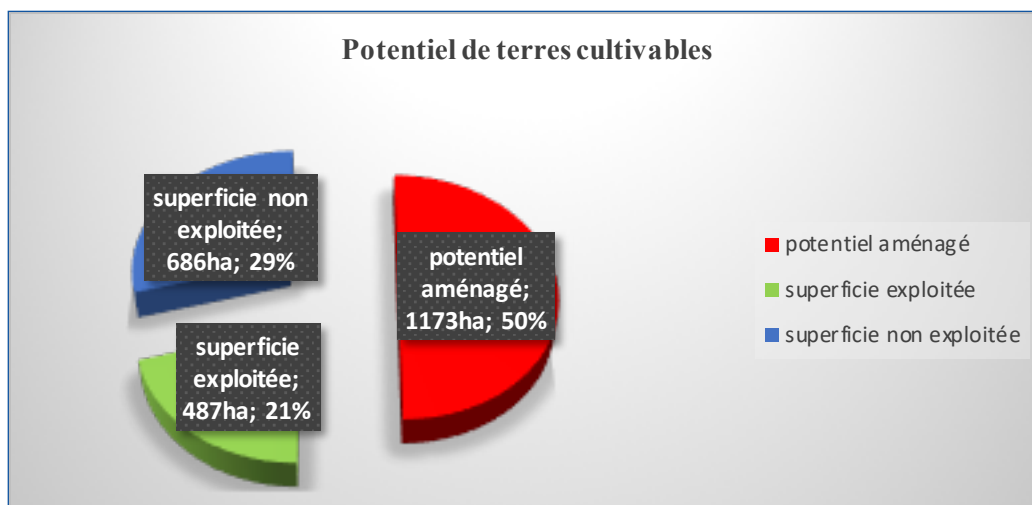
2.1. Culture irriguée

- ❖ Potentiel de terre irrigable :

La commune de Madina dispose d'un potentiel de terres aménageables de 1173 ha. Les superficies exploitées, situées dans les villages de Kenehene, Aram et Madina, sont estimées à 267 ha en campagne hivernale (soit 33,14% du potentiel aménagé) et 220 ha en contre-saison chaude (soit 27,4% du potentiel aménagé).

L'accès à la terre est plus facile pour les hommes que pour les femmes qui, pour la plupart, méconnaissent les procédures d'accès. En plus, ce sont les hommes qui assurent le contrôle de cette ressource.

Graphique 6 : superficie de terre exploitée (source PLD Madina Ndiathbé, mars 2010)



- ❖ Evolution de la production du riz entre 2016 et 2018

Pendant les trois dernières années, la production annuelle du riz est évaluée à la moyenne de 5,5 à 6 tonnes à l'hectare, à chaque campagne qui dure environ 5 mois. Il est, aussi, noté des campagnes contre saison chaude, entre mars et juillet, avec des rendements plus faibles.

La faiblesse de ces rendements s'explique par la petitesse des superficies exploitées (0,25ha par famille), la vétusté des équipements et la vocation de l'agriculture irriguée, destinée uniquement à la consommation.

Toutefois, l'équipe municipale, en collaboration avec IADEP, dans ses efforts d'améliorer la production agricole, a délibéré des périmètres de 750 ha, à Aram et à Tackoyel pour 04 jardins maraichers, au bénéfice des femmes. Egalement, un projet de transformation de la patate douce est en cours de réalisation dans le village d'Aram.

2.2. Culture sous pluie et Culture de décrue

La culture sous pluie est pratiquée essentiellement dans le Diéri. Elle occupe les hommes, les femmes et les garçons. La production est faible à cause de l'étroitesse des superficies exploitées et la faiblesse de la pluviométrie enregistrée ces dernières années.

La culture de décrue est pratiquée au bord du fleuve, dans les plaines inondables de l'Ile à morfil et constitue la principale ressource vivrière. La superficie annuellement mise en valeur tourne autour de 800 ha. Les principales spéculations sont le sorgho, le maïs, la patate douce et le niébé. La production est évaluée entre 800 kg et 01 tonne à l'hectare pour le niébé et entre 500 et 700 kg pour le sorgho.

Concernant le maraichage, cette activité est occupée par quelques Groupements de Promotion Féminine existant dans la zone. Mais, il n'est plus pratiqué dans le Diéri depuis quelques années à cause du manque d'eau dans la zone.

L'absence de cette activité a des effets négatifs sur l'alimentation de la population et particulièrement sur les enfants de 0 à 5 ans parmi lesquels il est enregistré des cas de malnutrition aigu modéré (94 enfants dans la commune).

❖ Infrastructures agricoles

Le maillage des infrastructures agricoles dans la commune se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 7 : situation des infrastructures agricoles

Données villages	Infrastructures	Organe de gestion	Etat de dégradation	Eléments à réparer
WALO				
Siwré Thiambe	- 03 Périmètres communautaires	Comité de gestion (GIE Dental remobe Siwré Thiambe)	75 %	Aménagement
	- 01 Equipement d'irrigation	Comité de Gestion (GIE Dental remobe Siwré Thiambe)	100 % à remplacer	Pompe électrique
	- Pompe électrique	Comité de gestion	100 % à remplacer	Pompe
Yalalbé (Barangol)	01- Digue et canal d'irrigation	Personne physique	50 %	Machine
JEEJENGOL				
Kenehene	01- Barrage et digue anti-sel	Une Société publique/ Etablissement public ou Projet/ONG	25 %	Mécanisme de pompage
Aram	Digue et canal d'irrigation	Une Société publique/ Etablissement public ou Projet/ONG	100 % à remplacer	Machine
Guiro	Périmètre communautaire	Comité de gestion (GIE Dental Guiro)	100 % à remplacer	Pompe électrique

Source : IR2P 2019

Ces infrastructures sont toutes fonctionnelles mais, la plupart, d'entre elles, est dans un état de dégradation très avancée. Ceci pose le problème d'entretien et de maintenance malgré la présence des organes de gestion. Cette situation montre un besoin de renforcement de capacités de ces ou organes de gestion.

Parmi les infrastructures agricoles, on note la présence de magasins de stockage à grande capacité, construits dans le cadre du Programme d'Accélération de la Cadence Agricole au Sénégal (PRACAS) et un magasin en cours de construction par le projet AIDEP, dans le village d'Ourourbé Daka.

Toutefois, il est constaté des mouvements migratoires des jeunes de la commune vers les centres urbains, les pays de la sous-région et d'Europe. Ces déplacements entraînent une perte de la main d'œuvre locale qui impactent négativement la production et les rendements agricoles.

Aussi, la faiblesse de la pluviométrie constatée ces dernières années, entraîne, de facto, une baisse des rendements et une suspension progressive de la culture sous pluie dans la zone Diéri.

Tableau 8 : situation du secteur de l'agriculture

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un important potentiel de terres cultivables ✓ Présence de la main d'œuvre locale ✓ Présence du Doué, bras du fleuve Sénégal ; ✓ Présence d'organisation des agriculteurs ✓ Présence de partenaires techniques et financiers ✓ Accessibilité à la RN2 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ insuffisance des aménagements ; ✓ Défaut de calage des stations de pompes ; ✓ Litiges fonciers au niveau des aménagements ✓ Vétusté du matériel et des équipements des aménagements (moto pompe et station de pompage) ✓ inexistence de moyens de lutte contre les parasites et autres déprédateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction d'un stade municipal multifonctionnel ; ✓ Recherche de partenaires ; ✓ Promotion des autres disciplines.

3. Elevage

L'élevage est le secteur moteur de l'économie locale. Il est, totalement, extensif et transhumant malgré sa proximité avec le bras de fleuve Doué. Il est pratiqué principalement dans le Diéri. Le secteur est occupé par les hommes et les jeunes qui assurent le rôle de garde-troupeaux. De par sa position géographique, la commune devient une zone de transition pour les pays frontaliers : le Niger, le Tchad, le Mali et la Mauritanie.

3.1. Infrastructures de l'élevage

- ✓ Un (01) seul poste vétérinaire, situé à Madina, est érigé par PRAPS en un poste inter frontalier avec toutes les commodités. Ce joyau qui doit jouer un rôle important pour le secteur, surtout pour lutter contre la contamination des maladies par les animaux, n'est toujours pas fonctionnel.
- ✓ 07 parcs à vaccination fonctionnels dont 06 dans le Diéri et 01 dans le centre à Madina (non fonctionnel) ;
- ✓ 05 grands forages dans le Diéri pour l'abreuvement des animaux ;
- ✓ 16 abreuvoirs dans les villages d'Ourourbé Daka, Bounabe, Cas-Cas, Houdiabé, Nanaye Peulh, Waw-Waw et Wendou Boki.
- ✓ 01 marché hebdomadaire pour la vente de bétails,
- ✓ Cependant, il est noté l'absence de parc à Lawlaw, Ourourbé Daka et Wendou Boki.

3.2. Bétail

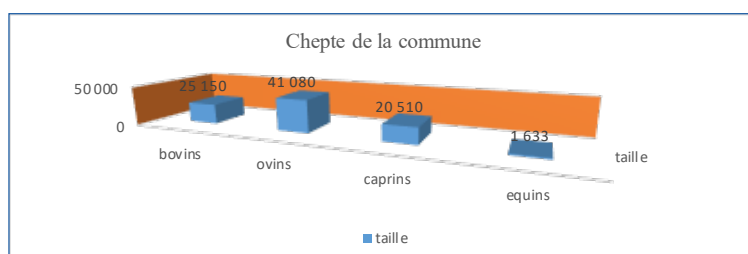
Le bétail est composé de bovins, ovins, caprins et équins ainsi que de la volaille. La taille réelle du cheptel n'est pas connue, depuis des années, à cause d'une absence de recensement. La vaccination est le seul moyen de recensement. A cause du non-respect de la loi, les vétérinaires reçoivent moins de 50% des animaux pour la vaccination.

L'alimentation du bétail est composée de la végétation et des résidus des récoltes issus des cultures de décrue et des périmètres irrigués. Les quelques petites forêts réparties dans les 03 zones qui composent la commune sont aussi utilisées pour l'alimentation du bétail.

Elle se fait rare pendant l'hivernage, à cause du déficit de pluviométrie constaté ces dernières années. Ainsi, la transhumance est le seul moyen utilisé par les éleveurs pour nourrir le bétail. Cette situation périodique qui dure depuis des années, constitue un véritable casse-tête pour les éleveurs. Aussi, les risques des changements climatiques tels que les vents violents et la faiblesse de la pluviométrie (sécheresse) entraînent des pertes et ventes de bétails.

C'est pourquoi des initiatives de promotion de la culture fourragère (en cohérence avec les objectifs du PSE) doivent être encouragées pour résoudre le problème de l'alimentation du bétail qui constitue une contrainte majeure pour le développement du secteur.

Graphique 7 : Taille du cheptel



Source : poste vétérinaire de Madina Ndiathbé

❖ Productions de viande et de lait

La production de viande n'est pas bien organisée dans la commune. L'absence d'abattoir répondant aux normes entraine un abattage clandestin des bêtes. La viande est vendue dans les marchés permanents et hebdomadaires, sans aucun contrôle. Malgré cela, on note une consommation de viande très faible à cause du prix du kg qui coute chère.

La production de lait n'est pas bien développée. Elle est pratiquée, pendant la saison des pluies, avec des quantités très faibles, destinées uniquement à la consommation. Cette faiblesse résulte des effets et impacts des déficits de la pluviométrie constatée ces dernières années et des vents violents qui entraînent des pertes de bétail.

Cette situation doit mener à initier des efforts allant dans le sens d'une amélioration génétique de la race pour booster les productions de viande et de lait.

3.3. Aviculture

L'aviculture n'est pas très développée dans la commune. Il existe 04 poulaillers : 03 dans le village de Medina Ndiathbé et 01 à Cas-cas.

Tableau 9 : situation du secteur de l'élevage

ATOUS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cheptel important bénéficiant des avantages liés à la proximité du bras du fleuve doué ; ✓ Présence de l'aviculture ; ✓ Présence d'organisation des éleveurs ; ✓ Présence de partenaires techniques et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vol de bétail ; ✓ Secteur peu productif ; ✓ Déficit de personnel vétérinaire ; ✓ difficulté à trouver des pâturages pour le bétail après une mauvaise pluviométrie ; ✓ Nombre insuffisant de volaille local ; ✓ Vente incontrôlée de médicaments et de matériels d'injection ; ✓ Absence d'organisation et de régulation du secteur ; ✓ Absence d'aire d'abattage ; ✓ Problèmes d'abreuvement dans le Diéri, en saison sèche 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir la culture fourragère ; ✓ Améliorer génétiquement la race ; ✓ Promouvoir le sous-secteur de l'aviculture ; ✓ Mettre en place des abreuvements dans le Diéri

4. Pêche

La pêche est la quatrième activité productive des populations. Elle est de type artisanal et est pratiquée dans les zones du Walo et du Jeejengol. Les points de pêche se trouvent au bord du fleuve Sénégal et du Doué. Les équipements de pêche sont composés de pirogues, de filets dormants, de lignes, etc. La production est très faible à cause du mode de gestion des barrages.

Pourtant, les pêcheurs sont déjà formés sur les techniques de la pisciculture, pour une alternative à la rareté du poisson. Un accompagnement et une facilité à l'accès aux financements permettraient aux pêcheurs de mettre en place des projets piscicoles.

- ✓ Les contraintes de la pêche
- ✓ faible reproduction des poissons due à la gestion de la crue et des lâchers d'eau ;
- ✓ équipements de pêche souvent obsolètes ;
- ✓ absence de formation et d'encadrement des pêcheurs pour renforcer leurs qualifications et réorganiser le secteur.

5. Commerce

Le commerce est la troisième activité productive des populations. Il est, surtout, pratiquée dans la commune par les femmes et les jeunes. On note, aussi, une forte présence des Baol-Baol. Le secteur est en train de connaître un essor grâce à ces migrants installés dans toutes les zones de la commune. Des points de vente sont répertoriés :

- ✓ 02 grands marchés hebdomadaires à Medina Ndiathbé et Cas-cas ;
- ✓ 06 petits marchés permanents dans certains villages du Walo (Cas-Cas ; Siwré ; Dounguel) et du Jeejengol (Medina Ndiathbé) ;
- ✓ Plusieurs grandes boutiques et boulangeries traditionnelles existent dans la commune.

La plupart des produits vendus dans ces points de vente sont des denrées alimentaires, du matériel domestique, des produits agricoles et de cueillette et des tissus teints, ainsi que des animaux.

Eu égard à l'importance du secteur dans l'économie locale, un financement de 60 millions est obtenu pour la construction de cantines dans les marchés hebdomadaires de Madina et Cas-cas.

Il est noté une faible présence de légumes, dans ces points de vente malgré l'activité de maraichage pratiquée dans la commune. Eu égard à l'importance des légumes dans l'équilibre alimentaire et la santé, leur déficit peut bien favoriser la propagation des cas de malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans.

Tableau 10 : situation du secteur du commerce

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de marchés hebdomadaires ; ✓ Diversité des produits : ✓ Présence des Baol-Baols 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exigüité des points de vente ; ✓ Occupation anarchique de l'espace ; ✓ Déficit d'infrastructure ; ✓ Manque d'organisation de l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le secteur du commerce ; Organiser et accompagner les acteurs

6. Artisanat

L'activité artisanale est présente dans la commune de Madina Ndiathbé. Les corps de métiers présents dans la commune sont les forgerons, les bijoutiers, les cordonniers, les sculpteurs, les menuisiers de bois et métalliques, les mécaniciens, les vulcanisateurs de pneus, les frigoristes, les maçons, etc. Certains de ces corps de métiers sont réservés aux hommes alors que les femmes interviennent surtout dans les activités de coiffure, de restauration, de teinture, et de couture. On note la présence de migrants venus, pour la plupart du Mali et des régions de Louga et Diourbel (Baol-Baol). Il est, aussi, noté l'existence d'organisations d'artisans, sans statut juridique, basées à Madina Ndiathbé et à Cas-Cas.

Toutefois, le secteur est confronté à quelques difficultés qui minimisent sa contribution à l'économie locale.

Tableau 11 : situation du secteur de l'artisanat

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ diversité des activités artisanales ✓ forte présence des femmes dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ l'absence de valorisation de la fonction d'artisan ; ✓ des équipements rudimentaires ; ✓ des difficultés d'accès aux matières premières ; ✓ la faiblesse des fonds de roulement ; ✓ la faible organisation des artisans. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir le secteur de l'artisanat ; ✓ Faciliter l'accès aux financements ;

7. Exploitation forestière

L'exploitation forestière est, de plus en plus, pratiquée, par les populations, en particulier les femmes. C'est une activité génératrice de revenus qui peut venir en appoint aux maigres ressources tirées de l'agriculture sous-pluies et de l'élevage. A ce titre, elle joue un rôle non négligeable dans les stratégies de survie des populations, notamment les plus pauvres du Diéri.

On trouve des produits de cueillette dans toutes les zones de la commune ; mais c'est la zone du Diéri qui en est la plus grande pourvoyeuse. D'importantes quantités de ces produits sont vendues dans les marchés ; il s'agit de :

- ✓ Zizyphis mauritania (jaabe) ;
- ✓ Balanites egyptiaca (murtoode) ;
- ✓ Diguije
- ❖ Les contraintes de l'exploitation forestière

Elles concernent généralement :

- ➔ **Une rentabilité non maîtrisée** : Le secteur est occupé en majorité par des femmes analphabètes qui arrivent dans les marchés avec des besoins aigus d'argent. A priori c'est une activité qui a l'air rentable car on cueille, on vend et on en tire des revenus. Cependant une étude de rentabilité (coûts réels/revenus) plus fine permettrait de se faire une opinion plus pertinente quant à l'intérêt réel de cette activité ;

- **Une absence de formalisation du processus de production et de commercialisation** : la fixation des prix et l'utilisation des unités de mesure pour envisager la promotion future du secteur ;
- **Une absence de gestion des ressources** : les ressources qui fournissent ces produits ne sont pas gérées dans le but de les rendre durables, elles font l'objet d'une exploitation irrationnelle sans aucune préoccupation de renouvellement. Les coupes abusives et les feux de brousse qui dégradent la forêt constituent aussi une menace sur ces ressources.

Toutefois, il est à signaler que la surexploitation des ressources forestières est un risque pour la dégradation de l'environnement. Ainsi, elle constitue un facteur déterminant du processus des changements climatiques constatés ces dernières années.

Tableau 12 : situation du secteur de l'exploitation forestière

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des produits ; ✓ Activité très développée par les populations productrices ; ✓ activité génératrice de revenus ✓ forte présence des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion anarchique des ressources; ✓ Mauvaise organisation de la commercialisation; ✓ la faiblesse des fonds de roulement ; ✓ la faible organisation des artisans. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser le secteur de l'exploitation forestière ; ✓ Former et encadrer les acteurs sur les techniques de transformation des

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

8. Transport et désenclavement

Les moyens de transport dans la commune sont les charrettes, les motos Jakarta, les pirogues et quelques rares véhicules. Le secteur est occupé par les hommes et les garçons.

Les voies de communication sont :

- ✓ la route Madina Ndiathbe - Cas-Cas – Dounguel, en bon état ;
- ✓ un bout de route goudronnée de 15 km entre Olol et Djami Gallo, en réhabilitation (RN2)
- ✓ le pont de Madina Ndiathbé ;
- ✓ la piste de production entre Madina et Ourourbé Daka (Bano), complètement dégradée. Il est souhaité, ultérieurement dans sa phase de réhabilitation, de la prolonger jusqu'à Gonkol en passant par Nanaye Fass Peulh (sur une distance de 50 km);

Toutefois, il est noté l'absence de pistes pour désenclaver la zone de Dogui Dobi et la zone de Diéri. Aussi, les pistes inter-villageoises sont inexistantes ou sont celles tracées par les charrettes. Les déplacements entre les villages et les artères de la commune sont assurés par les charrettes et les motos Jakarta.

L'absence de réglementation du secteur crée un certain nombre de problèmes tels que le travail des enfants et la faible mobilisation des recettes fiscales.

Tableau 13 : situation du secteur du transport

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ le désenclavement du village centre ; ✓ la Présence d'une route reliant la RN2 et le centre de la commune ; ✓ la présence des motos jakarta 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ un transport dominé par les charrettes ; ✓ l'absence de réglementation des charrettes ; ✓ La participation des transporteurs de charrette et de moto, à la fiscalité ; ✓ un déficit de véhicules en bon état ; ✓ l'absence de gare routière ; ✓ un coût du transport excessivement cher en période d'hivernage pour se rendre dans la zone enclavée 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir le secteur du transport ; ✓ Faciliter l'accès aux zones enclavées pendant l'hivernage

9. Postes et Télécommunication

Les trois principaux opérateurs de téléphonie (FREE, ORANGE ET EXPRESSO) sont présents dans la commune. Cependant, la qualité du service est décriée par les populations. Les pertes de réseaux téléphoniques et d'internet causent beaucoup de désagréments aux acteurs socio professionnelles.

Concernant les services financiers, on note :

- ✓ deux (02) bureaux de poste implantés à Madina Ndiathbe et à Cas-Cas.
- ✓ des Transferts d'Argent (WARI, JONY-JONY, ORANGE MONEY...)
- ✓ l'accès à l'internet et au TIC n'est pas assez difficile à cause de la présence des opérateurs téléphoniques et des cybers café.

Ces services financiers et de communication permettent aux émigrés d'envoyer plus facilement de l'argent et de communiquer avec leurs familles restées sur place.

Tableau 14 : situation du secteur des postes et télécommunication

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ la présence des opérateurs téléphoniques ; ✓ la présence d'un bureau de poste ; ✓ forte présence de services financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ mauvaise qualité du réseau téléphonique surtout dans le Diéri ; ✓ faiblesse dans l'accès au crédit ; ✓ faiblesse de l'épargne 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la qualité du réseau téléphonique ; ✓ Faciliter l'accès aux financements

10. Energie

Le type d'énergie utilisé varie en fonction de la destination ou du besoin.

10.1. Éclairage public

L'éclairage public est réalisé avec l'utilisation de l'énergie électrique. L'accès à l'éclairage public constitue un défi dans la commune. Le taux de couverture est évalué à 33%. Les villages qui sont couverts par l'éclairage public sont : Madina Ndiathbe, Aram, Sara Souki, Siwré Thiambe, Cas-cas, Yalalda Barangol Olol et les villages de l'île à Morphil.

On dénombre beaucoup de lampadaires avec des poteaux en bois. Ces lampadaires ne sont pas fonctionnels. Ce dysfonctionnement de l'éclairage public peut saper la sécurité des personnes et des biens surtout avec l'absence de brigade de la gendarmerie et de poste de police.

10.2. Energies utilisées dans la production économique et sociale

Les énergies utilisées dans les activités économiques et sociales sont l'électricité, le carburant et les énergies propres.

❖ L'électricité

Le taux de couverture de la commune en électricité est très faible. Seuls 02 villages (cas-cas et Madina Ndiathbé) sont connectés au réseau de la Sénégal. Le reste des villages se connectent à partir du réseau COMASEL. Les villages du Diéri n'ont pas accès à l'électricité

La demande d'électricité à usage économique et domestique est très forte, mais se heurte aux coûts élevés des raccordements et des factures qui sont hors de portée des opérateurs économiques et producteurs agricoles.

❖ Le carburant

Dans la commune, il existe une seule station de carburant implantée dans le village de Madina Ndiathbé alors que le carburant est très utilisé dans l'agriculture irriguée, le fonctionnement des forages et des unités de potabilisation. Aussi, note-t-on qu'il coûte plus cher dans le village de Cas-cas. Ce qui renchérit les factures et les coûts d'exploitation dans cette localité.

❖ Les énergies propres

Les énergies renouvelables sont utilisées dans la production économique et sociale. Quelques infrastructures hydrauliques et agricoles fonctionnent avec les énergies propres. Cependant, elles ne sont pas bien exploitées malgré le potentiel existant, en termes de soleil et de vent durant toute l'année. Cette faible promotion des énergies propres, dans la commune est le résultat d'un manque de maîtrise de la technologie par les populations.

Parmi les contraintes de développement des énergies propres dans la commune, on peut noter le manque de techniciens qualifiés et à la cherté des équipements.

❖ **Energies utilisées par les ménages**

Les énergies utilisées par les ménages sont :

- ✓ le bois de chauffe pour la cuisson et dans une moindre mesure le gaz ;
- ✓ l'électricité, la lampe tempête, la bougie et la torche pour l'éclairage.

L'électricité est la source d'énergie privilégiée des ménages pour l'éclairage et le fonctionnement des appareils ménagers. Cependant, elle n'est disponible que dans deux (02) gros villages situés dans le Walo et le Jeejengol. Dans plusieurs villages du Diéri et de l'île à Morfila, les populations font recours aux lampes tempêtes, à la bougie et à la torche.

Les énergies propres, en particulier les plaques solaires, sont utilisées par quelques ménages pour l'éclairage et le fonctionnement des appareils électroménagers.

Tableau 15 : situation du secteur de l'énergie

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence du réseau Sénégal ✓ Présence des énergies propres 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible accès des villages à l'éclairage public ; ✓ Défaut de fonctionnement des lampadaires ; ✓ Faible exploitation des énergies propres 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroître le taux d'accès ✓ Améliorer le fonctionnement des lampadaires

11. Environnement et gestion des ressources naturelles

L'environnement est un domaine de compétence transférée aux collectivités territoriales. Raison pour laquelle, la commune doit mener des actions concrètes allant dans le sens de sa gestion et de celle des ressources naturelles pour un développement durable.

La commune compte un potentiel important de ressources naturelles : une forêt classée d'environ 270 ha dans le Walo, à Siwré, 29 mares, des bas-fonds d'arbres (gommiers, jujubiers..) et des bosquets dans le Diéri. Deux pare-feu existent dans le Diéri. Ces endroits sont en train de disparaître faute de gestion et sont transformés petit à petit en espace de cultures vivrières par les populations malgré l'existence du PAOS et l'initiation d'actions ponctuelles de reboisement par les jeunes. L'environnement est, aujourd'hui menacé par :

- ✓ Les besoins des populations en matière d'habitat, d'agriculture combinés aux années de sécheresse ont eu des impacts négatifs sur l'espace environnemental de la commune ;
- ✓ Les coupures intempestives des arbres aux alentours des villages et dans la brousse (clôture des champs et l'alimentation des animaux) ainsi que les feux de brousses participent à la désertification du milieu ;
- ✓ Les problèmes liés au manque d'assainissement et de lotissement ainsi que d'édicules

Sanitaires dans les villages, surtout le Diéri ;

- La surexploitation des forêts, le tarissement et l'ensablement continu des mares en

Saison sèche accentuent les maux de l'environnement

III. GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

3. Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'organe délibérant de la commune ; il est composé de l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux élus pour cinq ans au suffrage universel direct.

3.1. Composition et structuration

Le CM compte 56 élus, 28 hommes et 28 femmes ; soit une parité parfaite. La moyenne d'âge des élus est de 46 ans. Le profil des élus est ainsi décrit :

- ➔ 23%, soit 11 élus sont âgés de moins de 40 ans.
- ➔ 63,4%, soit 35 élus n'ont aucun niveau d'instruction ;
- ➔ 14,3%, soit 07 élus ont un niveau d'instruction élémentaire ;
- ➔ 7,1%, soit 03 élus ont un niveau secondaire et ;
- ➔ 14,1%, soit 07 élus ont un niveau universitaire.

Les élu(e)s se retrouvent dans des groupes de travail, appelées commissions techniques, distribuées en général par secteur, pour formellement y déployer l'action publique territoriale relative aux neuf compétences transférées. Le conseil municipal compte 14 commissions techniques, soit 04 élus par commissions.

3.2. Les services municipaux

Ils constituent le niveau opérationnel et d'exécution des tâches. Le personnel administratif est très réduit en nombre. Il est composé de 07 agents : 01 secrétaire municipal, 01 agent foncier et 05 agents d'état civil.

Le service d'état civil de la commune est créé en 1980. Aujourd'hui, le service est composé de :

- ✓ 01 centre principal basé à Madina Ndiathbé, créé en 2014, géré par deux agents sous la supervision d'un gestionnaire de l'état civil. Le centre est informatisé par le logiciel HERA, en 2017 par le CNEC avec l'appui de l'union européenne dans le cadre du programme PAMEC ;
- ✓ 01 centre secondaire à Ourourbé Daka, crée en 2017 et géré par 01 officier d'état civil ;
- ✓ 01 centre secondaire à Cas-Cas, crée en 2017 et géré par 01 officier et 01 agent.

Les centres sont équipés d'ordinateurs et de connexion internet. Le cout de délivrance des actes s'élève à 300 f (actes de naissance, décès et mariage) ; ce qui peut générer une recette moyenne trimestrielle de 260 300 FCFA, une contribution assez faible aux recettes municipales de la commune.

3.3. Dynamique organisationnelle

Le tissu associatif est composé d'organisations de producteurs, groupements de promotions féminines, associations sportives et culturelles, groupements d'intérêts économiques et des mouvements de jeunes.

Ces groupes d'acteurs sont les interlocuteurs du conseil municipal dans leurs secteurs respectifs. Certains d'entre eux ont noué un protocole avec le conseil municipal et quelques-unes reçoivent annuellement des subventions de la commune.

Mais, La majeure partie des organisations n'ont pas de statut juridique. Elles ne produisent pas régulièrement de rapports d'activités et financiers périodiques et n'évaluent pas leurs programmes d'activités. Même, la plupart des organisations ne participent pas aux réunions du conseil.

Un tel type de relation atteste que la collaboration entre ces organisations et le conseil municipal doit être améliorée pour promouvoir le développement économique et social en construction et la transparence dans la gestion des affaires locales.

3.4. Dynamique partenariale

La commune, pour un meilleur exercice des domaines de compétence qui lui sont transférés, bénéficie de l'accompagnement de partenaires techniques et financiers. Parmi ceux-ci, le PNDL, l'ARD, le CLM, l'ONG COUNTERPART, l'AIDEP, l'ACF, le PRN, le PAM, le Conseil départemental, les services techniques déconcentrés de l'Etat, entre autres.

On note, cependant l'absence d'initiatives allant dans le sens d'élargir le champ partenarial par la coopération décentralisée (voyages, correspondances adressées à des projets et programmes, etc.).

3.5. Finances locales

Le montant du budget de la commune est passé de 186 337 412, en 2018, à 178 253 106 FCFA, en 2019 (soit une baisse de 8 084 306 F), dont 58 187 279 F en section de fonctionnement et 120 065 827 F en section d'investissement, soit 67%. En 2018, Les taux de réalisation des dépenses de fonctionnement (46,38%), contre (140,26 %) pour les dépenses d'investissement, reflètent une tendance favorable à l'investissement.

Ce bon niveau du taux d'exécution du budget d'investissement s'explique, entre autres par la réelle volonté du maire et de son équipe à améliorer les conditions de vie des populations, malgré les défis énormes à relever.

3.6. Performances de la commune

En 2017, une innovation majeure, dans la nouvelle démarche de planification locale, a permis d'évaluer les capacités de la commune en matière de gouvernance. Il s'agit de la mesure de performance qui est un exercice consistant à mesurer :

- ➔ la capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires de la population ;
- ➔ la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune ;
- ➔ la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales

Le tableau ci-dessous présente les performances de la commune dans les différents domaines pré cités.

Tableau 16 : Mesures des performances de la commune

A l'issue de l'évaluation de la performance de la CT de Madina Ndiathbé, les notes obtenues sont consignées dans le tableau suivant :

Domaines	Critères	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	7/11
	Promotion du développement économique local (DEL)	9/9
Sous total 1		14/20
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	14/19
	Gestion technique	11/16
	Gestion fiduciaire	13/22
Sous total 2		38/57
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	11/15
	Engagement des citoyens	4/8
Sous total 3		15/23
Total Performance		69/100

La commune a une note globale de 69/100 ; ce qui constitue un bon niveau de performance. Elle est classée 2ème parmi les communes les plus performantes de la région, par le Comité technique régional de la planification, sous la coordination de l'Agence régionale de développement (ARD) de Saint-Louis. (Rapport régional de mesure de performance des CT de St-Louis)

Toutefois, ces résultats obtenus reflètent certaines difficultés de la commune dans la gestion administrative, technique et fiduciaire ; la promotion de cadre institutionnel de la participation et accès à l'information et l'engagement des citoyens.

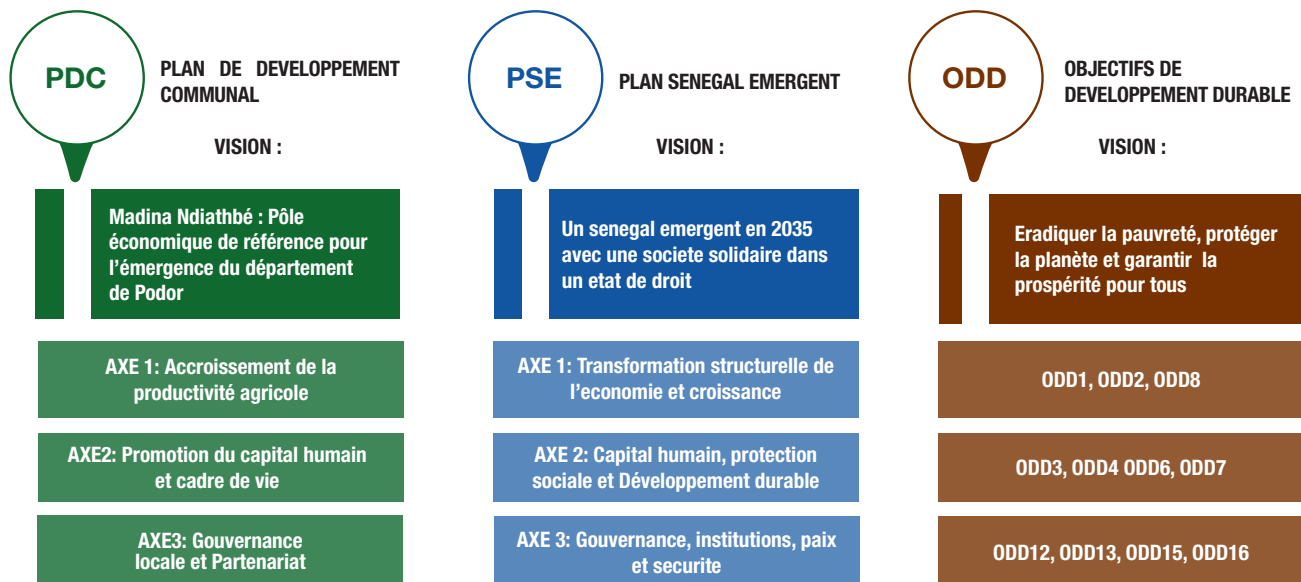
Ainsi, pour améliorer le niveau de performance de la commune, l'équipe d'évaluation a préconisé des recommandations qui sont consignées dans le rapport de mesure de performance de la commune.

IV. PERSPECTIVES

4. Projections schématiques du plan de développement

Au regard du diagnostic économique et social, des orientations nationales et des objectifs de développement durable, il s'avère impératif d'opérer les ruptures qui permettront d'inscrire la commune dans une nouvelle trajectoire de développement intégré et durable qui conduira à la satisfaction de la forte aspiration des populations à un mieux-être.

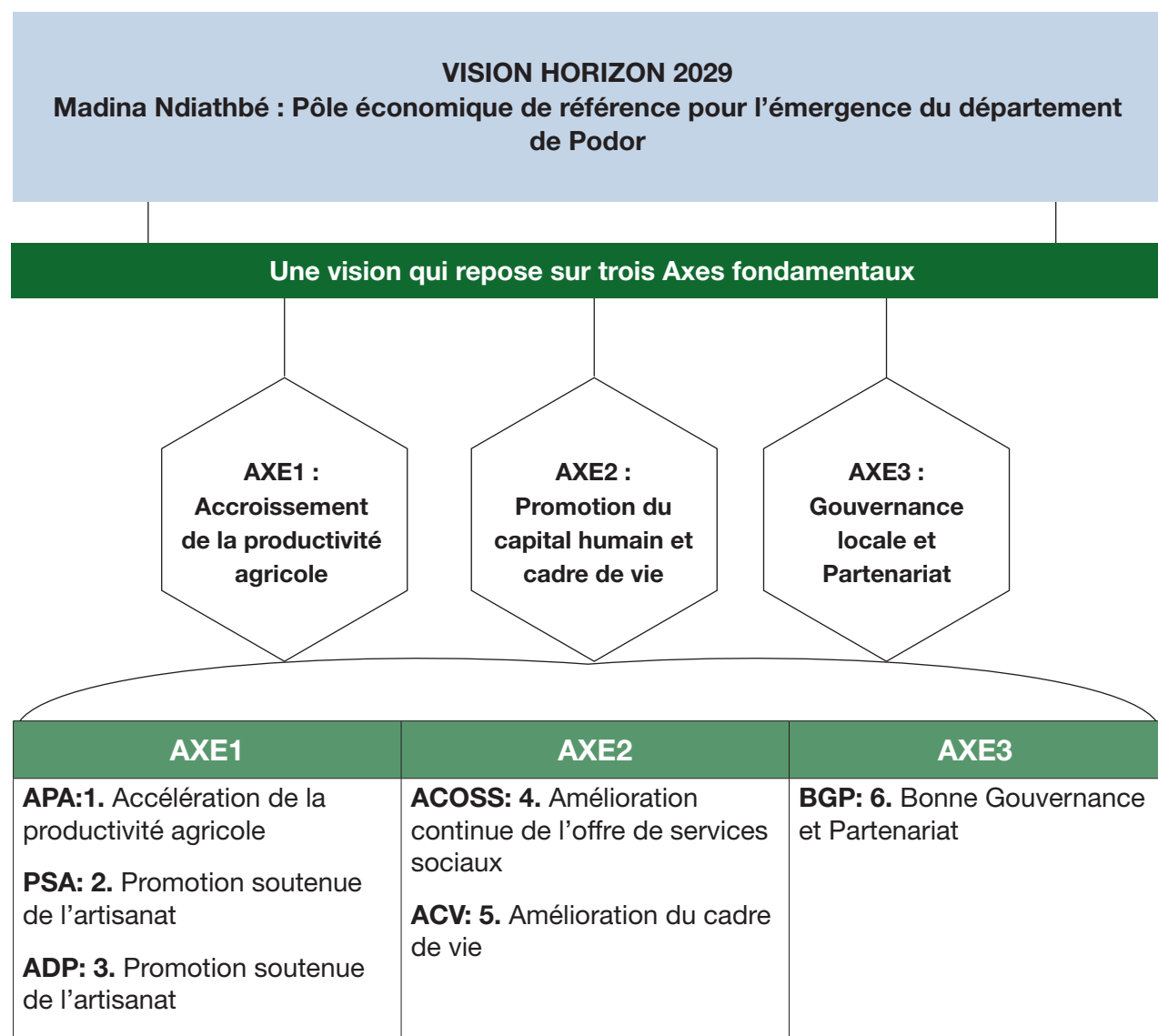
Cet objectif de développement se décline autour d'une vision nouvelle qui ambitionne de faire de la commune, un « Madina Ndiathbé : Pôle économique de référence pour l'émergence du département de Podor », à l'horizon 2029. La réalisation de cette vision nécessite une implication et un engagement de tous les acteurs pour une meilleure prise en charge des enjeux de développement déclinés suivant les trois axes stratégiques parfaitement articulés aux orientations du PSE et des ODD.



5. Les programmes de développement de la commune

Le plan de développement communal comporte six (06) programmes d'envergure englobant l'ensemble des secteurs de développement.

SCHEMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2029



V. CADRE LOGIQUE

5. AXE 1 : Accroissement de la productivité agricole

Cette première stratégie vise à susciter la transformation de l'économie dans le sens de soutenir une dynamique de développement forte et durable. IL comporte deux programmes:

PROG 1: Accélération de la productivité agricole (APA)

APA vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par la mise en place des conditions favorables et durables permettant de booster la productivité dans les secteurs porteurs de croissance. A travers des aménagements de périmètres cultivables, des installations d'infrastructures à vocation agricole et d'accompagnements des producteurs.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS PROG 1
<p>Promouvoir l'accroissement de la productivité agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager des périmètres de terres cultivables. ✓ Installer des infrastructures à vocation agricole ✓ Accompagner les producteurs, les groupements de promotion féminine et les jeunes. 	<p>Les conditions de développement des secteurs productifs et de création d'emplois décents et durables sont créées</p>

PROG 2: Promotion soutenue de l'artisanat (PSA)

Ce programme vise à contribuer à la promotion de l'artisanat dans la commune à travers la mise en place des facteurs de développement du secteur.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS PROG 2
Promouvoir le développement du secteur de l'artisanat dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un centre de formation pour les métiers artisanaux ; ✓ Aménager une zone de production artisanale ✓ Accompagner les artisans. 	Le secteur de l'artisanat est relancé dans la commune.

PROG 3: Appui durable à la Production (ADP)

Le Programme d'Appui à la Production ambitionne d'accompagner les secteurs productifs. Plus précisément, ADP cherche à améliorer les conditions de production et d'écoulement des produits en facilitant la mobilité des personnes et des biens.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS PROG 3
Appuyer les secteurs productifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir des pirogues motorisées ✓ installer l'énergie solaire dans les périmètres agricoles ✓ Etendre les réseaux téléphonique et électrique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les secteurs d'appui à la production sont relancés ✓ Un accès équitable aux infrastructures d'appui à la production est assuré dans le territoire communal

6. AXE 2 : Développement humain et cadre de vie

Ce pilier vise à susciter l'éclosion du potentiel humain dans un cadre de vie propice. IL s'appuie sur deux grands programmes qui contribueront à améliorer l'accès à des infrastructures et services sociaux de qualité.

PROG 4: Amélioration constante de l'offre de services sociaux (ACOSS)

ACOSS ambitionne de réduire les gaps en termes d'accès et de qualité des à des infrastructures et services sociaux par la réhabilitation des infrastructures existantes, le relèvement des plateaux techniques, la construction et l'équipement de nouvelles infrastructures, etc. Il cherche également à garantir la pérennisation de la qualité des services offerts aux populations.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS PROG 4
Améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire et réhabiliter des infrastructures sociales de base; ✓ Relever les plateaux techniques des infrastructures sanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un accès équitable aux infrastructures sociales est assuré dans le territoire communal, ✓ Des structures d'accueil et des services de qualité sont offerts aux populations de la commune

PROG 5 : Amélioration du cadre de vie (ACV)

ACV ambitionne d'offrir aux populations un cadre de vie meilleur par la mise en place d'un système d'assainissement collectif et de gestion des ordures ménagers dans toute l'étendue de la commune. Il s'agit, entre autres de rendre attractif le paysage et l'environnement immédiat des populations et d'améliorer les conditions d'épanouissement de la jeunesse.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS PROG 5
Offrir aux populations un cadre de vie meilleur et propice à l'épanouissement.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place des systèmes de gestion des ordures et d'assainissement collectif ; ✓ Construire des infrastructures sportives ; ✓ promouvoir le développement culturel 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ des systèmes de gestion des ordures et des eaux usées et pluviales sont mis en place communal, ✓ des infrastructures sportives sont construites ; ✓ Le patrimoine culturel est répertorié et un agenda élaboré.

7. AXE 3 : Gouvernance locale et partenariat (glp)

Ce troisième axe stratégique vise à renforcer les capacités des acteurs sur la bonne gouvernance locale et les types et modalités de partenariat pour une meilleure prise en compte des besoins des populations.

PROG 6: Bonne Gouvernance et Partenariat (BGP)

Ce programme est composé de deux volets : (1) le Renforcement des capacités techniques des élus pour une exécution efficace de leurs missions et la formation des populations pour une bonne participation citoyenne dans la gestion des affaires locales ; (2) le renforcement des capacités sur le partenariat public privé et le partenariat de coopération décentralisé dans une perspective de mobilisations des ressources pour la mise en œuvre des programmes et projets

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS PROG 6
Améliorer la performance des acteurs dans la gestion des affaires locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offrir aux acteurs de développement des formations adaptées à leurs missions; ✓ Attirer des investisseurs privés par la promotion de ses ressources et potentialités de la commune; ✓ Développer des partenariats de coopération décentralisée avec des collectivités locales du nord et du sud 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des résultats performants sont obtenus des interventions des acteurs locaux ; ✓ Des contrats de partenariat sont signés

8. Opérationnalisation du plan et mécanisme de suivi-évaluation.

Dans cette quatrième partie, il s'agira d'analyser le PIL, de poser les jalons pour aller vers le forum des partenaires, la mise en œuvre du PIL et du mécanisme de suivi-évaluation.

8.1. Analyse du Plan d'Investissement Local (PIL)

❖ Répartition du PIL par axes stratégiques

Le PIL quinquennal de la Commune à l'horizon (2020-2024) tourne autour de 67 projets. Il est évalué à un montant global de 2 459 100 000 FCFA soit en moyenne un besoin annuel d'investissement de près de 491 820 000 FCFA.

- ✓ L'Axe1 comprend l'économie locale et ses secteurs d'appui et concentre 1 222 300 000 FCFA soit 49,7 % du montant global. Il regroupe l'aménagement et la production agricole, la modernisation de l'élevage et de la pêche, le renforcement du commerce et de l'artisanat ainsi que les sous-secteurs du transport et de l'énergie.
- ✓ L'Axe 2 mobilise sur les 5 ans 1 163 300 000 FCFA soit 47,2 % du budget. Il s'appuie sur l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base ainsi que celle du cadre de vie des populations.
- ✓ L'axe 3 mobilise 73 500 000 FCFA soit 3% du financement et prend en charge la promotion de la gouvernance locale et la redynamisation du tissu partenarial de la commune.

8.2. Source de financement

Un forum des partenaires est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses programmes d'appui au développement local en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), la coopération décentralisée, les conventions de financements, les appels à projets en vue de réaliser les projets prioritaires. En ce sens, la mise en contribution des ressources propres (finance locale) est fortement attendue pour servir d'échelle aux financements, la gestion du patrimoine public local et la pérennisation des programmes et projets.

Ces multiples opportunités seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation d'au moins de 85 % à l'échéance du plan de développement communal. Par ailleurs, une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec l'appui des personnes ressources (émigrés) et à travers le site communal.

8.3. La mise en œuvre du PIL

❖ Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissements Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence régionale d'harmonisation annuelle sous la présidence du Gouverneur.

❖ La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages) constitue le maître d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour une conformité et une meilleure efficacité.

8.4. Le mécanisme de suivi évaluation

❖ Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Dès lors que des programmes ou des projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi d'assister, de veiller et de rapporter sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité technique restreint est élargi aux présidents de commissions, cadres de concertations, partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Des rencontres régulières seront organisées :

- ✓ Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours.
- ✓ Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur
- ✓ Rencontre annuelle pour évaluation du PIA décliné.

❖ L'évaluation du PDC

A l'issu du plan quinquennal, l'évaluation est incontournable pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il va consister à apprécier les indicateurs mesurables ci- après :

- ✓ Le taux de réalisation physique et financière ;
- ✓ Les financements sur fonds propres ;
- ✓ Les financements des partenaires ;
- ✓ Le nombre de projets hors plan.

Une banque de données, avec l'appui de l'ARD, sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat Partenaires).

PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

Projet	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Axe1 : Accroissement de la productivité agricole									
1. Accélération de la productivité agricole (APA)									
Augmentation et réhabilitation des aménagements	Augmenter les périmètres agricoles, reprendre les aménagements défectueux,	agriculture	Périmètre agricole	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
renouvellement des équipements d'aménagements agricoles	achats et réparations d'équipements d'aménagements agricoles	agriculture	Périmètre agricole	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
acquisition de matériel agricole	Achat d'un engin agricole	agriculture	Commune	10 000	5 000	5 000			
Acquisition d'intrant certifié	Achat d'intrant certifié de riz, niébé,	agriculture	commune	2 000	1 000	1 000			
Acquisition de semences à courte période	Achat de semences à courte période pour la culture sous pluie	agriculture	Diéri	10 000	4 000	3 000	3 000		
Construction d'abattoir	Construction d'un abattoir répondant aux normes	élevage	Commune	3 000	3 000				
Construction de parcs à vaccination	Construction de 03 parcs à vaccination	élevage	Lawlaw, Bano et Tongo	3 000	1 000	1 000	1 000		
Promotion de la culture fourragère	Production de la culture fourragère dans le Diéri	élevage	Diéri	10 000	5 000	5 000			
Projet d'amélioration de la race animale locale	Création d'embouche de bovins et d'ovins de Race croisée afin de propager la race dans la commune	élevage	Commune	50 000	20 000	10 000	10 000	10 000	

Projet de réglementation de la pratique de la pêche	Initiatives pour dissuader les maliens qui utilisent des filets non réglementaires	pêche	commune	1 000	500	500	500	100	100	100	
Surveillance des eaux	Appuyer les agents des eaux et forêts pour la surveillance des eaux	pêche	commune	500	100	100	100	100	100	100	
Construction de cages piscicoles	Installation de 10 cages piscicoles	pêche	commune	15 000	7 500	7 500	7 500				
construction de cantines dans les marchés hebdomadaires	construction de cantines dans les marchés hebdomadaires	commerce	Madina et Cas-cas.	60 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Aménagement d'un site pour les restaurateurs	Aménager et Construire de cantines pour les restaurateurs	commerce	Madina et Cas-cas.	25 000	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Total programme 1				264 500	82 100	63 100	44 100	40 100	25 100		
2. Promotion soutenue de l'artisanat (PSA)											
Construction d'un centre artisanal	Aménagement et construction d'un centre artisanal	Artisanat	commune	60 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000		
Organisation de foires artisanales	Organisation de foires artisanales	artisanat	Madina et Cas-cas.	16 000	8 000	4 000	4 000	4 000	4 000		
organisation de session de formation pour les artisans	former par groupe de 50 artisans tous les 6 mois	artisanat	commune	2 000	500	500	500	500	500	500	
acquisition de machine de production d'huile à base de jujubes et de sounmp	achat d'une machine de production d'huile à base de jujube pour les femmes	artisanat	commune	2 000	2 000						
Total programme 2				80 000	30 500	24 500	24 500	500	24 500	500	

3. Appui durable à la Production (ADP)

Organiser les charretiers et les conducteurs de moto Djakarta	Organiser les charretiers et les conducteurs de moto Djakarta en associations	transport	commune	2 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Reprise du paiement des taxes par les camions qui sont dans les carrières (5.000F/charge)	Reprendre le paiement des taxes par les camions qui sont dans les carrières (5.000F/charge)	transport	commune	500	100	100	100	100	100
Répertoire des niches de recettes concernant les transports	Répertoire les niches de recettes concernant les transports	transport	commune	500	250	250	250	250	
Acquisition de pirogues motorisées	Achat de 04 pirogues motorisées pour faciliter l'accès des zones enclavées	transport	Walo et Cas-cas	4 800	2 400	1 200	1 200	1 200	
Construction d'une Antenne de réseau téléphonique.	estimation des travaux de construction d'une antenne de réseau téléphonique	TIC	commune	60 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Connecter l'ensemble des villages au réseau SENELEC	Extension du réseau SENELEC à l'ensemble des villages	Energie	commune	300 000	75 000	75 000	75 000	75 000	
Promotion de l'énergie solaire	former 10 jeunes à la technologie solaire	Energie	commune	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Renouvellement des équipements d'aménagements agricoles	Achat et installation d'équipement solaire dans les périmètres agricoles	Energie	Walo et Jeejengol	300 000	10 000	100 000	50 000	50 000	
Eclairage public avec le solaire	installation de lampadaires solaires	Energie	commune	200 000	5 000	50 000	50 000	50 000	

Total programme 3					877 800	114 750	248 550	193 300	192100	12 000
TOTAL AXE 1					1 222 300	227 350	336 150	261 900	232 700	37 100
AXE2 : Promotion du capital humain et cadre de vie										
4. Amélioration constante de l'offre de services sociaux (ACOSS)										
Construction de salles de classe	01 salle de classe et 30 table-bancs à l'école 2 de Madina Ndiathbé	Education	Commune	7 000	7 000					
Construction de blocs sanitaires	Construction de 03 blocs de 02 boxes pour filles et garçons : 01 à l'élémentaire et 02 dans le moyen	Education	Commune	6 000	2 000	2 000				
Acquisition de tables-bancs	Achat de - 1 189 tables-bancs	Education	955 dans l'élémentaire, 105 dans le moyen et 127 dans le secondaire.	3 000	1 000	1 000				
Construction de 02 chambres de gardien	Construction de 2 chambres et recrutement de gardiens dans les écoles	Education	école 1 et école 2 de Madina Ndiathbé	2 000	2 000					
Construction de salle informatique	Construction et équipement de salles informatique dans les écoles élémentaires	Education	école 1 et école 2 de Madina Ndiathbé	15 000	3 000	3 000				3 000
Construction de bibliothèques	Construction et équipement de 06 bibliothèques dans les collèges et lycée	Education	03 collèges et 03 lycées	60 000	12 000	12 000				12 000

Acquisition d'ordinateurs, de photocopieuses, imprimantes	achats d'ordinateurs, de photocopieuses, imprimantes	Education	écoles élémentaires de Cas-cas et Madina Ndiathbé	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Construction de cantine scolaire	Construction de cantine scolaire	Education	école1 de Madina Ndiathbé	1 000	1 000					
Mise en place de jardins scolaires	implantation de jardins scolaires dans les écoles élémentaires de Cas- cas et Madina Ndiathbé	Education	Cas-cas et Madina Ndiathbé	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Construction d'écoles élémentaires	Construction de 04 écoles élémentaires	Education	Wendou Boki, Bounabé, Youf Youf et Madina Ndiathbé ;	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Construction d'un daara moderne	collaboration avec les propriétés des daaras pour la construction d'un daara moderne	Education	commune	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Construction d'un centre de formation professionnelle CFP	Construction d'un centre de formation professionnel pour les jeunes	Education	commune	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Relèvement du plateau technique	équipements des structures de santé de réfrigérateurs, pouponnières	Santé	Postes et cases de santé	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
recrutement de personnel qualifié	recruter des infirmiers et sages-femmes qualifiés	Santé	postes et cases de santé de la commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
prise en charge salariale des matrones et Badianou Gokh	rémunérer les matrones et Badianou Gokh	Santé	commune	12 000	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Sensibilisation des populations sur les causes de la malnutrition et autres pathologies	organisation de séances de communication et de sensibilisation sur les causes et risques de la malnutrition et autres pathologies	Santé	villages	3 500	2 000	1 500				

Construction d'une case de santé	Construction, équipement et recrutement de personnels d'une case de santé à	Santé	Diami Gallo	30 000	15 000	15 000	15 000					
Erection de la case de santé de Baanou en poste de santé	transformer la case de santé de Baanou en poste de santé	Santé	Diéri	30 000	10 000	10 000	10 000					
Construction de mini forages	Construction de 04 nouveaux mini forages	hydraulique	Ringane sirénabé, hameau Wendou Bouki, Thiengoligne et Lanarou	36 000	7 200	7 200	7 200					7 200
Augmenter la capacité des forages de Madina Ndiathbé et d'Aram	Renforcer le débit horaire de pompage des forages et changer les tuyaux de Madina Ndiathbé et d'Aram	hydraulique	Madina Ndiathbé et Aram	25 000	12 500	12 500						
Adduction d'eau	Extension du branchement dans les villages du Diéri	hydraulique	Bitwily	30 000	6 000	6 000	6 000					6 000
Total programme 4				555 500	142 100	131 600	102 600					89 600
5. Amélioration du cadre de vie (ACV)												
Acquisition de camion de vidange	Achat d'un nouveau camion de vidange des fosses septiques	assainissement et cadre de vie	Commune	15 000	5 000	5 000	5 000					
Assainissement collectif	Mettre en place un système de canalisation pour les eaux usées et pluviales	assainissement et cadre de vie	Commune	200 000	40 000	40 000	40 000					40 000
Gestion des déchets ménagers	Généraliser dans tous les villages le système initié de gestion des ordures dans la commune	assainissement et cadre de vie	Commune	15 000	3 000	3 000	3 000					3 000

Construction d'infrastructure sportive	Construction d'un stade municipal multifonctionnel	Sport	Commune	300 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	600 000
Promotion du développement culturel	Inventaire exhaustif du potentiel culturel et élaboration d'un agenda culturel	Culture	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Appui des handicapés sur les cartes d'égalité de chance	Appuyer les handicapés à bénéficier des cartes d'égalité de chance	Protection sociale	commune	500	100	100	100	100	100	100	100
Encadrement les handicapés	Encadrer les handicapés par les services de l'Etat	Protection sociale	commune	500	100	100	100	100	100	100	100
Reboisement des écoles et lieux publics	Reboiser les écoles et les lieux publics	Environnement	commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nettoient des marchés hebdomadaires	Gérer durablement les ordures ménagères dans les marchés hebdomadaires	Environnement	Cas-cas et Madina Ndiathbé	4 800	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Création d'espaces verts dans chaque village	Créer des espaces verts dans les villages officiels	Environnement	commune	42 000	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400
Création d'un poste de gendarmerie et de Sapeurs-pompiers	Créer un poste de gendarmerie et de Sapeurs-pompiers	Sécurité	Cas-cas et Madina Ndiathbé	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Total programme 5				607 800	123 800	116 240	123 800	123 800	123 800	78 800	618 800
TOTAL AXE 2				1 163 300	265 900	247 840	226 400	226 400	168 400	708 400	
AXE 3 : Gouvernance locale et Partenariat											
6. Bonne Gouvernance et Partenariat (BGP)											
Renforcement de capacité	Formation des élus sur leurs rôles et responsabilités	gouvernance	commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000

Renforcement de capacité	Formation des acteurs locaux sur des thématiques spécifiques définies dans le PDC	gouvernance	commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Renforcement de capacité	Réalisation d'une étude sur la fiscalité locale	gouvernance	commune	6 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Promotion du développement local	Organisation de sessions de formation sur l'animation du développement local au profit des commissions	gouvernance	commune	12 000	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Fonctionnement des commissions	Organisation de réunion trimestrielle pour les commissions	gouvernance	commune	3 000	600	600	600	600	600	600	600
Suivi-évaluation de l'exécution des projets	Organisation de 2 visites par année et par commission au niveau des projets en cours de la commune	gouvernance	commune	2 000	400	400	400	400	400	400	400
Acquisition d'un véhicule	Achat d'un nouveau véhicule	gouvernance	commune	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Gestion du patrimoine de la commune	Recrutement d'un agent pour la comptabilité des matières	gouvernance	commune	7 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Renforcement de capacités sur le PPP	Renforcement de capacités sur 144 8-* a mobilisation des μ financières	Partenariat	commune	3 000	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	
Coopération décentralisée	voyages et correspondances	Partenariat	commune	5 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1 000		
Total programme 6				73 500	17 400	17 400	17 400	17 400	14 900	11 900	11 900
TOTAL AXE 3				73 500	17 400	17 400	17 400	14 900	11 900	11 900	11 900
TOTAL PDC				2 459 100	510 650	601 390	503 200	413 000	757 400		

TOUT SAVOIR SUR L'ARD



83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL



(+221) 33 961 77 67



ard-sl@ardsaintlouis.org



www.ardsaintlouis.org

